

APRÈS LA FIN DE LA GRÈVE

LE CLUB DES MAGISTRATS EN COLÈRE

Page 4

PROPAGANDE MENSONGÈRE»

QUI EN VEUT À MOBILIS ?

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3838 | Jeudi 7 novembre 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

TIPASA

DEUX TERRORISTES ABATTUS

Page 4

ELECTION PRESIDENTIELLE

L'ANP INTRAITABLE

Page 3



CHU MUSTAPHA-PACHA

BOUREGAA SUBIT UNE OPÉRATION

Page 4



BÉNI-OUNIF, BÉCHAR SAISIE DE 630 KG DE KIF TRAITÉ

Page 5



22

**athlètes algériens
au championnat de
para-athlétisme à
Dubai.**

30

**étrangers présents
au Salon interna-
tional
de la pêche.**

34

**morts déplorés en
une semaine dans
des accidents
de la route.**

L'université Constantine 2 accueille la 1^{re} édition des "Digital jobs"

La première édition des ateliers techniques et thématiques "Digital jobs" dédiés au recrutement pour les métiers du numérique sera ouverte mercredi prochain à l'université Abdelhamid-Mehri (Constantine 2).

Organisés à l'initiative de l'université Constantine 2 en collaboration avec la maison de l'entrepreneuriat et l'antenne locale de l'Agence nationale d'emploi, ces ateliers ont pour objectif principal de faire connaître auprès des jeunes issus d'établissements de formation professionnelle, d'étudiants, de stagiaires et de chômeurs les différentes offres d'emploi dans le domaine des technologies de l'information, de la communication et du numérique.

Ces ateliers constitueront également un espace de formation pour doter les demandeurs d'emploi, de techniques à mettre en œuvre pour une meilleure préparation pour un entretien d'embauche. Des spécialistes en la matière encadreront ces ateliers et devraient permettre aux participants de mieux maîtriser les



techniques de recherche d'emploi pour optimiser les chances de leur recrutement et favoriser leur insertion professionnelle. Les Digital jobs offrent aussi aux demandeurs d'emploi l'opportunité de rencontrer de potentiels employeurs parmi les exposants et de s'enquérir des besoins du marché afin de mieux s'y préparer.

Le fruit de l'argousier en force sur les étals oranais



Le fruit de l'argousier enregistre un retour en force dans les marchés de la ville d'Oran. Issu d'arbrisseaux épineux, ce fruit appelé localement "nbg" plus répandu dans les régions montagneuses, est réapparu au début du mois de septembre pro-

gressivement sur les étals des marchés. Ce petit fruit de forme ronde et de couleur marron et à peau rugueuse s'est frayé un chemin parmi d'autres produits prisés concurrençant le jujube qui s'est imposé sur les marchés ces dernières années. La culture de l'argousier est répandue dans les régions de Mostaganem et de Mascara. Ses fruits sont aujourd'hui demandés et très écoulés sur les marchés, constituant une nouvelle source de subsistance. Dans la wilaya d'Oran, ce fruit est présent dans les régions de Oued-Tlélat et Tafraoui réunissant les conditions de sa croissance dont un climat sec. Les prix de ce fruit diffèrent d'un vendeur à un autre, pouvant atteindre 900 DA le kilogramme et oscillent, dans certains locaux de plantes aromatiques et chez les herboristes, entre 50 et 200 DA le petit pot. Ce fruit, qui échappe au traitement chimique, ne peut être stocké ou conservé. Il est utilisé également pour la préparation de boisson avec la réglisse et le caroube pour traiter certaines maladies et solidifier le dentition de l'enfant.

Une poissonnerie de vente en gros au port de pêche de Ténès

Une poissonnerie de vente en gros des produits de la mer a été ouverte, au niveau du port de pêche de Ténès dans la wilaya de Chlef), a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya. "La mise en service de cette halle aux poissons, à l'occasion des festivités de la commémoration du 1er Novembre 1954, est de nature à contribuer à l'organisation des opérations de vente en gros des produits de la mer, dans un cadre légal, tout en réduisant la spéculation sur eux", a indiqué à l'APS, le directeur du secteur, Abed Abderrahmane. "La structure a bénéficié d'une opération de réhabilitation, suite à sa fermeture depuis 2013, à cause d'un conflit juridique entre l'entreprise de gestion des ports et l'opérateur privé en charge de sa gestion", a expliqué le même responsable. Cette action de réhabilitation "a été réalisée en conformité avec les normes en vigueur en matière de vente de poissons et de sa conservation", a-t-il ajouté, signalant notamment la réalisation de chambres froides et de production de glace, "en vue d'assurer les meilleures conditions de conservation du poisson, garantes de son arrivée dans le



meilleur état possible jusqu'au consommateur", a assuré M. Abed. Selon M. Abed, les ventes au niveau de cette poissonnerie sont effectuées en trois périodes. La période de nuit réservée à la vente de la sardine, et les périodes du matin et du soir pour le poisson blanc.

D
I
L
I
T

ELAINE MOKHTEFI, MILITANTE ANTICOLONIALISTE

"Le Festival panafricain d'Alger de 1969 a été un événement émouvant et extraordinaire qui n'a eu jamais d'égal en Afrique ni ailleurs. Cette manifestation panafricaine a été un carrefour culturel et politique qui a pu réunir des dirigeants de l'Afrique noire et l'Afrique du Nord."

Irruption d'un... chat noir sur le terrain en plein match de football

Alors que deux équipes de football américain s'affrontaient, un chat a déambulé sur la pelouse, volant la vedette aux joueurs. Le chat noir s'est invité sur le terrain de football américain lors du match opposant les New York Giants aux Dallas Cowboys. Une vidéo montrant l'intrus à quatre pattes perturbant le jeu a été postée sur Twitter. Les caméras ont filmé le félin en train de se diriger du milieu du terrain vers la zone des buts. Calme au début, l'animal a rapidement perdu toute contenance et a couru d'un côté puis de l'autre alors que le personnel tentait de l'attraper.

Une effigie de John Bercow, accusé d'anti- Brexit, jetée au feu

Une effigie de John Bercow, président de la Chambre des communes du Royaume-Uni, a été brûlée lors de la traditionnelle nuit du feu de joie à Edenbridge. John Bercow est accusé d'avoir eu un comportement controversé cette année pendant les débats sur le Brexit. Son effigie, haute de 11m, tient dans ses mains les têtes du Premier ministre Boris Johnson et du chef de l'opposition travailliste Jeremy Corbyn.

REVUE EL DJEICH :

Le processus électoral "ne saurait être remis en cause"

L'organe central de l'armée, la revue *El Djeich*, une fois de plus, consacré l'éditorial de son édition du mois de novembre à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 qu'il couple avec l'épopée de novembre 1954.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Sous le titre évocateur : "Les héros seuls font l'Histoire", le commandement de l'armée réitère que le processus électoral, sujet pour le moins à une sérieuse controverse, "ne saurait être remis en cause dès lors qu'il a reçu, l'assentiment du peuple et que ce dernier est déterminé à le mener jusqu'au bout. Nous mettons en garde aujourd'hui quiconque tente de perturber et troubler la sérénité de cette importante échéance. La justice leur fera face à travers la stricte application de la loi" écrit la revue.

El Djeich souligne que l'Algérie "aura opéré une rupture définitive avec les pratiques du passé mises en œuvre par la bande afin de démoraliser le peuple". Quid de la situation de la justice et les polémiques que suscite son action ? L'organe central de l'ANP estime au contraire que "nul ne pourra, quel que soit son niveau de responsabilité au sein de l'État, d'interférer ou de peser sur ses



décisions souveraines". Et à ceux qui accusent l'armée d'interférer dans les affaires politiques, *El Djeich* soutient qu'"il est dans l'ordre des choses que l'Armée nationale populaire, qui a fait échec à tous les plans et complots des ennemis de l'Algérie, qui s'est rangée aux côtés du peuple, l'accompagnant dans le processus d'édification de l'État de droit qu'il a appelé de ses vœux, demeure fidèle au serment fait aux chouhada, suive la même voie qu'ils ont empruntée et que notre pays finira par triompher".

Ceci étant dit, la revue de l'ANP n'a pas manqué de faire le parallèle entre le combat d'hier contre le colonialisme et le défi d'aujourd'hui pour sortir le pays de la crise. "Et, tout comme notre pays avait hier triomphé durant la Révolution libératrice, grâce aux efforts et à la loyauté des jeunes, à leur volonté et détermina-

tion sans faille, ainsi qu'au serment fait de ne jamais dévier de l'objectif tracé, l'Algérie triomphera aujourd'hui encore grâce au peuple et aux jeunes en particulier, qui ont pleine conscience de l'étape cruciale que travers notre pays et de l'ampleur des défis auxquels il est confronté".

El Djeich en profite pour souligner la "relation profonde entre le peuple algérien et son armée".

"Un peuple fier de son armée qui s'enorgueillit de la profondeur du lien qui les unit et qui accorde toute sa considération à sa loyauté envers lui et à sa fidélité aux valeurs de Novembre ainsi qu'au message éternel et aux sacrifices de nos glorieux chouhada", lit-on dans le dernier numéro de l'organe central de l'ANP.

L. B.

SITUATION POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

Rencontre Bensalah - Bedoui

PAR RACIM NIDAL

Le chef de l'État, Abdelkader Bensalah, a reçu mardi, dans le cadre du suivi de l'action du gouvernement, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, avec lequel il a passé en revue la situation politique et socio-économique du pays, indique un communiqué de la présidence de la République.

Lors de l'audience, le chef de l'État a écouté un exposé du Premier ministre sur "les principaux résultats de la réunion du gouvernement du 30 octobre 2019, consacrée à l'examen de questions se rapportant aux domaines des transports, de la santé, de l'habitat et des finances, ainsi que ceux des réunions interministérielles du 31 octobre 2019 et du 4 novembre 2019 consacrées au développement du Groupe Saïdal et au programme de développement de la filière céréalière".

Dans son exposé, Bedoui a mis l'accent sur les mesures prises par le Gouvernement dans le secteur de la Santé, évoquant l'approbation par le Gouvernement du projet de décret exécutif portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers (EPH) et des établissements publics de santé de proximité (EPSP).

Dans ce cadre et compte tenu de l'importance du secteur de la Santé pour les citoyens, Bensalah a instruit le gouver-

nement à l'effet de "renforcer la coordination entre les instances en charge de la gestion de ce secteur et de suivre régulièrement sur le terrain la mise en œuvre des textes et des décisions prises, notamment s'agissant du renforcement des soins de santé dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux", saluant, à cet effet, "les efforts ayant permis d'avancer considérablement dans la mise en œuvre des décisions, en particulier en ce qui concerne les progrès réalisés en matière de consolidation et d'équipement des structures sanitaires à travers le territoire national, la levée du gel de la réalisation des structures programmées, les mesures incitatives au profit des investisseurs privés et l'activation du programme de jumelage entre les établissements hospitaliers du nord et leurs homologues du Sud et des Hauts-Plateaux". Pour le secteur de l'habitat le chef de l'État a appelé à "redoubler d'efforts en vue d'augmenter l'offre et d'améliorer la qualité des logements ainsi que les structures publiques nécessaires".

Le chef de l'État a également écouté un exposé sur les mesures à entreprendre par le gouvernement pour réduire le déficit de la balance de paiements, rationaliser les dépenses publiques et préserver les réserves de change du pays, notamment en ce qui concerne les filières médicaments et céréales.

Dans ce cadre, il a été question de "l'élaboration d'une stratégie nationale glo-

bale visant à encourager la production locale des médicaments, réguler le marché, encourager les importateurs à passer à la production locale de médicaments et redynamiser et soutenir le Groupe public Saïdal".

Il a été question également de "l'adoption des moyens nationaux dans le transport maritime des marchandises importées". A ce propos, le chef de l'État a mis en avant "l'impératif de prendre des mesures urgentes pour ce dossier qui pèse sur le Trésor public et mettre en place une stratégie globale à moyen et à long termes dont l'élaboration doit impliquer tous les acteurs nationaux notamment le groupe Saïdal afin de développer les capacités nationales dans le domaine de production de médicaments". Pour ce qui est de la filière céréalière, le Premier ministre a insisté dans son exposé sur "l'efficacité des mesures prises par les pouvoirs publics pour promouvoir cette filière, notamment dans le Sud et les Hauts-plateaux".

Dans ce contexte, le chef de l'État s'est félicité "des résultats encourageants réalisés dans cette filière stratégique, considérée comme un pilier de la sécurité alimentaire dans notre pays".

Le Premier ministre a également fait état de la révision du cadre réglementaire régissant le transport routier de manière à maintenir l'ordre et la sécurité publics.

R. N.

"RÔLE ET PLACE DE L'ARMÉE
DANS LA SOCIÉTÉ"

Gaïd Salah présidera jeudi un colloque à Alger

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, présidera, jeudi au Cercle national de l'Armée à Béni-Messous, un colloque historique sur "Le rôle et la place de l'Armée dans la société", indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Ce colloque, animé par des professeurs et des moudjahidine, a pour objectif de mettre en exergue le rôle de l'Armée et sa contribution, aux côtés des autres institutions, dans l'édification de l'État algérien indépendant et souverain", précise la même source.

AUTORITÉ NATIONALE
INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS

Le fichier électoral national "assaini à 100 %"

Le fichier électoral national électronique "assaini à 100 %", sera présenté jeudi aux médias, a affirmé mardi à Alger le vice-président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Abdelhafid Milat.

Invité du forum d'El-Moudjahid, M. Milat a indiqué que "l'Anie avait parachevé l'élaboration de ce fichier qui est fin prêt et mis à jour, pour la première fois de l'histoire de l'Algérie", affirmant que "le fichier sera présenté aux médias ce jeudi".

Ce fichier "détaillé se veut une garantie de la transparence du processus électoral", a fait savoir le vice-président de l'Anie qui a tenu à préciser que l'élaboration de ce fichier s'était faite "en coordination avec les autorités administratives en un temps record. L'efficacité de ce fichier exempt de toute erreur a été établie".

"Le fichier national électoral ne contient pas de grands changements concernant la composante du corps électoral, mais plutôt de simples changements relatifs aux noms radiés, aux citoyens ayant changé leur lieu de résidence et aux nouveaux inscrits", a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, M. Milat a annoncé que la charte d'éthique de la campagne électorale devra être signée "prochainement" par les candidats à la prochaine élection présidentielle et les représentants des médias, ajoutant que cette charte, qui "ne peut prévaloir sur la loi relative au régime électoral et la Constitution, prévoit les règles régissant le processus électoral et empêchant les agissements susceptibles d'attenter à la régularité du scrutin, outre la garantie de l'égalité entre candidats".

ALGERIE - TUNISIE

Youssef Chahed aujourd'hui à Alger

Kaïs Saïed, le Président tunisien fraîchement investi, a adressé hier mercredi "une lettre spéciale" à Abdelkader Bensalah, chef de l'État, selon *Mosaïque Fm*.

La Radio tunisienne, qui cite une source à la présidence du gouvernement, a par ailleurs affirmé que "Youssef Chahed, chef du gouvernement tunisien, effectuera jeudi 7 novembre une visite officielle en Algérie".

C'est la première visite d'un haut responsable tunisien depuis l'élection de Kaïs Saïed au mois d'octobre dernier. Lui-même a assuré durant sa campagne électorale que l'Algérie serait le premier pays qu'il visiterait.

R. N.

CHU MUSTAPHA-PACHA

Bouregaâ opéré en urgence

L moudjahid Lakhdar Bouregaâ a été transféré en urgence de la prison d'El-Harrach vers la clinique chirurgicale A du centre hospitalo-universitaire Mustapha-Pacha, à Alger, mardi. L'ancien commandant de l'ALN dans la wilaya 4 a été victime d'une occlusion intestinale. Selon ses proches, Lakhdar Bouregaâ a été admis en urgence, sans que ses proches ni ses avocats ne soient informés, puis opéré vers 16h.

Lakhdar Bouregaâ est en détention provisoire depuis fin juin 2019 pour "atteinte au moral des troupes".

Lors de sa dernière audition, il avait refusé de répondre aux questions du juge d'instruction, "employé de ce pouvoir". Il avait auparavant exigé de ses avocats de plaider en premier lieu la cause des autres jeunes détenus. Les manifestants lui ont rendu un vibrant hommage lors du 37^e vendredi, qui a coïncidé avec la commémoration du 1^{er} novembre, déclenchement de la guerre de Libération à laquelle a pris part Lakhdar Bouregaâ.

TIPASA

Deux terroristes abattus

Deux terroristes, en possession de deux pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, ont été abattus mercredi matin par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Damous, dans la wilaya de Tipasa, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et dans la dynamique de l'opération déclenchée le 3 novembre 2019 par les unités de l'Armée nationale populaire dans la localité de Djebel el-Riacha, commune de Damous, wilaya de Tipasa, un détachement de l'ANP a abattu, ce matin 6 novembre 2019, 2 terroristes en possession de 2 pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions", précise la même source.

Ainsi, le bilan de cette opération, qui est "toujours en cours", s'élève à l'élimination de 3 terroristes et la saisie de 3 pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov.

"Cette opération de qualité vient confirmer les efforts soutenus de l'Armée nationale populaire dans la poursuite et l'élimination de ces criminels à travers l'ensemble du territoire national, afin d'établir la sécurité et la sérénité parmi nos concitoyens", souligne le communiqué.

R. N.

PLF 2020

Loukal devant l'APN

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a présenté, mercredi, le projet de loi de finances (PLF 2020) devant l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière, présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, en présence de plusieurs ministres.

PAR ROSA CHAOUI

Le projet de loi a été élaboré dans "un contexte international particulier, caractérisé par une fluctuation du marché de l'Énergie qui a rendu plus vulnérables les pays exportateurs de pétrole et les a amenés à entamer une profonde réflexion pour assurer des ressources financières permanentes", a précisé Loukal. Le rétablissement des grands équilibres budgétaires et des équilibres extérieures s'impose face au maintien d'une "grande pression" sur le Trésor de l'État, en raison du recul des revenus du pétrole, dû à la baisse des cours du pétrole à 66,1 dollars fin juillet dernier, par rapport à une moyenne de 73 dollars en 2018 avec un recul des quantités des hydrocarbures exportées de 12 % fin juillet contre une baisse de 7,3 % en 2018. Ces pressions ont amené l'État à adopter le financement non conventionnel



depuis 2017, à travers l'injection de 6.555 milliards DA jusqu'en janvier dernier, avant de décider en mai dernier de renoncer à ce type de financement qui a mené à la hausse de la dette publique intérieure de l'Algérie à 41,4 % du PIB, fin 2019. En dépit de ces défis, le maintien de la politique sociale de l'État pour préserver le pouvoir d'achat du simple citoyen, en conservant un budget élevé des transferts sociaux estimé à 1.798,3 milliards de da dans le projet de loi, soit 8,4 % du Produit intérieur brut (PIB) demeure parmi les constantes. L'État veille à maintenir un certain niveau d'investissement à même de réaliser une croissance économique et de créer des postes d'emplois. L'année prochaine connaîtra "une amélioration considérable" en ce qui concerne les recettes de la fiscalité ordinaire qui s'élèveront à 300 milliards DA grâce à l'élargissement de l'assiette fiscale, à l'amélioration

du recouvrement et à la lutte contre la fraude fiscale. Par ailleurs, les dépenses des administrations publiques connaîtront "une baisse" grâce au recul du train de vie de l'État, de même que "les dépenses seront, en général, rationalisées notamment en ce qui concerne les importations", a indiqué le premier responsable du secteur. Concernant l'encadrement, le PLF 2020 a été élaboré sur la base d'un prix référentiel du baril de pétrole à 50 dollars et un prix de marché du baril à 60 dollars, et ce pour la période allant jusqu'à 2022 ainsi qu'un taux de change de 123 da/dollar pour 2020. Il prévoit également une croissance économique à hauteur de 1,8 %, le même taux de pour la croissance hors hydrocarbures et une augmentation du taux d'inflation à 4,08 % en 2020.

Le texte prévoit une augmentation des revenus des exportations des hydrocarbures en 2020

de 2% par rapport à 2019 pour atteindre 35,2 milliards de dollars (contre 34,5 milliards de dollars en 2019), et ce en raison d'une augmentation de 2,06 % des quantités des hydrocarbures devant être exportées. Quant aux importations, le projet de loi prévoit leur baisse de 13,3 % à 38,6 milliards de dollars en 2020. Les importations des marchandises devraient baisser de 12 % et celles des services de 16 %.

Le déficit de la balance des paiements devrait atteindre - 8,5 milliards USD en 2020 contre - 16,6 milliards USD en 2019, soit une baisse de 8,1 milliards USD.

Les réserves de change connaîtront une contraction à 51,6 fin 2020 ce qui représente 12,4 mois d'importations sans facteurs de production.

Le PLF 2020 prévoit également une baisse de 8,6 % à 7.823,1 mds en matière de dépenses publiques, un recul de 1,2 % dans les dépenses de fonctionnement et de 18,7 % en termes de dépenses d'équipements. Le budget de fonctionnement de l'année prochaine assurera 33.179 postes budgétaires dont 16.117 nouveaux postes pour garantir la gestion de 1.353 établissements en cours de réception au profit de plusieurs secteurs.

En 2020, la masse salariale dépassera les 2.900 milliards DA alors pour un nombre de postes budgétaires dépassant 2.279.555 postes.

R. C.

DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

Le rapport annuel du CNDH, fin prêt

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le secrétaire général du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelouahab Merdjana, a indiqué mercredi à Alger que le "rapport annuel (2018) sur la situation des droits de l'Homme en Algérie sera rendu public sous peu".

Abdelhouahab Merdjana, qui s'exprimait sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne, a précisé que ce rapport "com-

prend plusieurs axes et segments, notamment les droits civils et politiques, la liberté d'expression et de manifestation", ajoutant que le CNDH a formulé dans ce document "plus de 200 recommandations qui concernent les droits de la femme, des enfants et des handicapés ainsi que le suivi de la concrétisation des Objectifs de développement durable (ODD)". Selon lui, le "CNDH s'attèle aussi à élaborer le rapport de l'année 2019 qui prendra en compte, a-

t-il dit, tout ce qui s'est passé durant le mouvement populaire du hirak en matière des droits de l'Homme". Sur un autre registre, M. Merdjana a indiqué que "le Conseil a joué son rôle dans la dénouement du conflit entre les magistrats et le ministère de la Justice", précisant que le CNDH "est disposé à offrir ses bons offices à l'effet de trouver une issue favorable à un conflit qui risquait de perdurer".

C. A.

APRÈS L'ARRÊT DE LA GRÈVE

Le Club des magistrats dénonce

La suspension de la grève illimitée déclenchée par le mouvement des magistrats après avoir obtenu quelques promesses du ministère de la Justice, est loin de faire l'unanimité. Pour cause, le Club des magistrats d'Algérie n'a pas caché son mécontentement par rapport à cette décision même s'il dit être "contraint" de s'y conformer pour ne pas "saboter le fonctionnement des actions judiciaires et les intérêts des justiciables". Dans une déclaration rendue publique hier mercredi, et signée par son porte-parole, Marzouk Saâdeddine, les magistrats de la capitale, accusent "certaines parties de vouloir briser l'unité des magistrats à travers cet accord avec le ministère".

Ils précisent avoir été "surpris" par la déci-

sion "unilatérale prise par le syndicat national des magistrats d'arrêter la grève en contrepartie de quelques promesses de satisfaire les revendications".

Tout en précisant que tous ses cadres ont bénéficié du dernier mouvement annuel "opéré par l'actuel ministre de la Justice illégitime et qui appartient à un gouvernement désignée par des forces extra-constitutionnelles et rejetées". Le club des magistrats d'Algérie, souligne avoir "soutenu fortement la grève à laquelle a appelé le SNM". C'est pourquoi, il tient à informer l'opinion publique que ses membres "n'ont pas été consultés avant la prise de cette décision surprenante d'arrêter la grève et considère, par voie de conséquence, cet accord comme

une soumission au vœu du ministre de casser le mouvement et l'unité des rangs des magistrats". Le Club des magistrats d'Alger estime que ceux qui ont été derrière cette "manœuvre (...) vont tôt ou tard en payer le prix, que ce soit certains symboles du Club ou ceux du Syndicat national."

Le Club des magistrats d'Algérie "rassure le peuple algérien, ses sympathisants, ses adhérents et tous ceux qui militent pour l'indépendance de la justice, qu'il va poursuivre son combat malgré l'arrêt - momentané - de la grève pour qu'il ne soit pas accusé de saboter le travail de la justice".

R. N.

CÉRÉALES

Baisse de la facture d'importation

Les importations des céréales de l'Algérie ont reculé de plus de 14 % durant les huit premiers mois de 2019 pour atteindre 1,84 milliard de dollars, a-t-on appris mardi auprès de la direction générale des Douanes (DGD).

PAR RIAD EL HADI

De janvier à août derniers, les importations de céréales, qui ont représenté près de 34 % de la facture globale des importations, ont atteint 1,84 milliard de dollars, contre 2,151 milliards de dollars durant la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une baisse de 14,42 %, selon les données statistiques de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). Cette tendance baissière des importations de céréales est appelée à se poursuivre durant les prochains mois, encouragée par une importante production nationale enregistrée durant la campagne 2018-2019, notamment pour l'orge et le blé dur. A noter que le gouvernement est déterminé à "impulser et développer la filière céréalière pour assurer la sécurité alimentaire du pays et renoncer graduelle-



ment à l'importation, tout en ouvrant des perspectives d'exportation dans l'avenir", avait souligné, lundi dernier, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, lors d'une réunion interministérielle consacrée à l'examen du Programme de développement de la filière céréalière, notamment dans le Sud et les Hauts-Plateaux. Pour ce faire, le gouvernement, poursuit M. Bedoui, est "déterminé à soutenir ce secteur notamment dans le Sud et les Hauts Plateaux, au vu des compétences et des capacités productives dont recèlent ces régions faisant d'elles l'avenir de l'agriculture en général, et particulièrement la filière céréalière". De son côté, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari a relevé une "hausse consi-

dérable" des niveaux actuels de la production atteignant 56,3 millions de quintaux. Le ministre a, également, évoqué l'impact "très positif" des mesures décidées par le gouvernement en matière de rationalisation des importations de céréales dans le cadre de la régulation des importations et la préservation des réserves nationales en devise, citant notamment l'essor qualitatif qu'a connu la production du blé dur avec 32 millions de quintaux. Cette réalisation a permis d'atteindre l'autosuffisance en arrêtant, en juin 2019, les importations de cette matière, a-il relevé, notant que, ces mesures ont réduit considérablement la facture d'importation de plus d'1 milliard de dollars, dont 908 millions de dollars pour le blé dur.

R. E.

TRANSFORMATION DU BOIS ET DU LIÈGE

Vers une coopération avec les États-Unis

PAR RAYAN NASSIM

L'ambassadeur des États-Unis en Algérie, John Desrocher, a relevé mardi soir à Jijel que la "transformation du bois et du liège peut constituer un domaine de coopération entre les deux pays". Le diplomate, évoquant sa visite à une usine privée de transformation du liège, située à la zone industrielle Ouled-Salah de Taher à l'est de Jijel a affirmé que "la transformation du bois et du liège peut constituer un bon exemple de partenariat économique entre les États-Unis et l'Algérie".

"L'Algérie ambitionne de diversifier son économie hors hydrocarbures et l'investissement dans le liège est fructueux pour les deux parties d'autant que ce domaine (liège ndlr) est un investissement de développement durable", a ajouté M. Desrocher. L'ambassadeur américain en Algérie s'est entretenu avec le wali de Jijel, Bachir Far des moyens et des opportunités d'investissement dans cette région du littoral algérien, forte d'un important potentiel touristique et économique. Dans une déclaration à la presse au port de Djedjen, le diplomate US a souligné que

"les discussions avec les autorités locales étaient fructueuses et ont permis de s'enquérir des potentialités dont dispose Jijel et qui peuvent faire l'objet d'investissement". L'ambassadeur John Desrocher a par ailleurs, exprimé son admiration pour le port Djedjen et ses infrastructures soulignant le rôle central du port dans le développement économique en Algérie. L'ambassadeur américain a rappelé par ailleurs, le rôle de la diplomatie algérienne en 1979 dans la libération des otages américains en Iran.

R. N.

BARIL DE PÉTROLE

Le panier de l'Opep grimpe à 62,57 dollars

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts (ORB), qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a poursuivi mardi sa hausse en s'établissant à 62,57 dollars, selon les données de l'Organisation publiées mercredi sur son site web. Le prix de l'ORB avait débuté la semaine à 62,00 dollars, a précisé la même source. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Mardi, les prix de l'or noir ont terminé en hausse pour leur troisième séance d'affilée. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier s'est apprécié de 83 cents, ou 1,3 %, pour finir à 62,96 dollars. A New York, le baril de WTI pour décembre a gagné 69 cents, ou 1,2 %, à 56,54 dollars. Selon des analystes, cette progression des cours est soutenue par l'optimisme à l'égard des négociations commerciales sino-américaines.

Des informations de presse suggéraient mardi que les États-Unis envisageaient de lever certains droits de douane sur des importations chinoises afin de progresser vers un accord. Par ailleurs, la réunion de l'Opep et ses alliés à leur tête la Russie prévue en début décembre à Vienne est très attendue.

Selon des déclarations du ministre iranien du pétrole, "l'Opep et ses partenaires discuteront lors de la rencontre de décembre d'une éventuelle nouvelle baisse de l'offre de brut". Depuis 2016, l'Organisation et ses partenaires à leur tête la Russie se sont engagés pour une limitation volontaire de leur production afin de soutenir les cours. En décembre 2018, l'Opep avec dix pays producteurs non-Opep, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils à partir de janvier 2019, avec une réduction de 800.000 barils/jour par l'Opep et de 400.000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep. Cet accord a été reconduit en début juillet dernier jusqu'au 31 mars 2020.

La demande mondiale de brut doit progresser de près de 12 millions de barils par jour (mbj) à long terme, passant de 98,7 mbj en 2018 à 110,6 mbj en 2040, indique l'Opep dans son rapport annuel sur le pétrole publié mardi.

FACE À "UNE PROPAGANDE MENSONGÈRE"

Mobilis dénonce

L'opérateur historique Mobilis annonce dans un communiqué qu'il "fait actuellement l'objet d'une propagande mensongère visant à saper le moral des travailleurs et des cadres dans le but de porter atteinte à son image de marque sur le marché algérien". Et cela à travers la diffusion de rumeurs mensongères sur "des projets fictifs, de prétendus chiffres astronomiques et des accusations sans fondement, sachant que ces mensonges sont entretenus et financés, dans le but évident de semer le doute et créer le trouble dans les esprits".

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Taieb-Ezzraïmi, nouvelle SG

Fatma-Zohra Taieb-Ezzraïmi a été installée mardi au poste de secrétaire générale du ministère de la Communication. Taieb-Ezzraïmi remplace ainsi Abdelkader Lalmi qui occupe ce poste depuis 2013.

R. N.

BÉNI-OUNIF, BÉCHAR

Saisie de 630 kg de kif traité

630 kilogrammes de kif traité ont été saisis par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'une patrouille de fouille menée mardi près de la zone frontalière de Béni-Ounif, à Béchar, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi, le 5 novembre 2019 lors d'une patrouille de fouille menée près de la zone frontalière de Béni-Ounif à Béchar, une grande quantité de kif traité s'élevant à 6 quintaux et 30 kilogrammes", précise le communiqué. D'autre part, des détachements de l'ANP "ont arrêté, à Tamanrasset, Bordj-Badji-Mokhtar et Tindouf, 22 individus et saisi un véhicule tout-terrain, 3 motos, 21 groupes électrogènes, 18 marteaux-piqueurs, un détecteur de métaux et d'autres objets", note la même source. Par ailleurs, "des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Oum El-Bouaghi, un individu et saisi 2 fusils de chasse, un pistolet de confection artisanale, ainsi que des substances et des outils servant dans la fabrication d'armes et de munitions, alors que 6 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Naâma", ajoute le communiqué.

BILAN FINANCIER DU 3^e TRIMESTRE 2019

Ooredoo maintient son positionnement sur le marché national



L'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo a rendu publics, cette semaine, ses résultats financiers du 3^e trimestre 2019. Les revenus de Ooredoo Algérie ont atteint 61,7 milliards de dinars algériens au 3^e trimestre 2019. Le parc clients est, quant à lui, estimé à 13,4 millions d'abonnés à fin septembre 2019. Le résultat avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (Ebitda) a atteint 21,7 milliards de dinars algériens au 3^e trimestre 2019. En termes d'investissements durant les neuf premiers mois de l'année 2019, Ooredoo Algérie a consacré une enveloppe de 14,3 milliard de dinars algériens pour le renforcement et la modernisation de son réseau de couverture. Au sein du Groupe, Ooredoo représente 9 % du nombre d'abonnés.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° FISCAL / 17014021039

- Vu l'avis d'attribution provisoire au projet de marché relatif Réalisation de 08 forages (Fonçage et construction d'abri)
LOT n° 03: Réalisation du forage de 250ML à Messaïd F15.
Entreprise **Messili Lakhdar** demeurant à la cite Sonelgaz Bloc 290/28 Hassi Bahbah - Djelfa.

N pli	Entreprise	Numero fiscal	Montant en TTC	Note offer technique	Délai	OBS
04	Messili Lakhdar	19614150028926	22 100.000.000DA	70.66	06mois	Moins disant préqualifié

- Inséré aux quotidiens nationaux السلام et MIDI LIBRE du 21/05/2019 et le Bomop.
- Vu le refus du projet de marché par le comité de wilaya des marchés publics, la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Djelfa déclare l'annulation de l'avis d'attribution Provisoire.

Midi Libre n° 3838 - Jeudi 7 novembre 2019 - Anep 191 6023 562

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA
DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
N.I.F N° : 099006019001046

Avis d'annulation

De l'avis d'attribution provisoire du marché

Conformément à l'article 73 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Bejaia, informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 09/DFEP/SI/2019, relatif au projet : Fourniture, installation et mise en service des groupes électrogènes au profit des établissements de la formation professionnelle aux CFPA (Adekar, Chemini, Barbacha, Beni Maouche, Lotha, M'cisna, Melbou, Ouzellaguen, Akbou Filles, Draa El Gaid, Amtik, Oued Ghir, Toudja et Aokas), publié dans les journaux quotidiens «Midi Libre» et «المحرور» du 29/07/2019, que l'avis d'attribution provisoire du marché N° : 11/DFEP/SI/2019 apparu dans le journal «Midi Libre» daté du 14/09/2019 et le journal «المحرور» du 12/09/2019 est annulée.

Midi Libre n° 3838 - Jeudi 7 novembre 2019 - Anep 191 6023 456

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
COMMUNE DE ZERALDA
NIF : 41000200001608501043

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ N° 08/2019

Le Président de l'Assemblée Populaire et communale, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N°04/2019 paru dans les quotidiens nationaux MIDI LIBRE en date 01/10/2019 et EL MAGHREB ELAWSAT En date du 28/09/2019, concernant l'opération : réfection des établissements scolaires : école BEN FEDDA Aissa, école BEN SELIMANE Salem, école RAMDANI djillali, école BOUSSALEM Boualem, école MILOUDI Moussa, école EL KHELLOUFI Djillali, école Fatma Zohra Ben Ahmed, école AIDA Ali, école KORCHI Ben Amar, école 12 classes LSL cité 1000 logements VSA.

Lot N° 01 : école BEN SELIMANE Salem- école RAMDANI djillali - école AIDA Ali- école KORCHI Ben Amar.
Lot N° 02 : école BEN FEDDA Aissa - école BOUSSALEM Boualem- école 12 classes LSL cité 1000 logements VSA.
Lot N° 03 : école EL KHELLOUFI Djillali- école MILOUDI Moussa-école Fatma Zohra Ben Ahmed.

Conformément aux dispositions des articles 65 alinéa 02 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et après l'ouverture des plis et l'évaluation des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire :

N° plis	Opération	Entreprise	Note Tech	Montant de l'offre	Montant corrigé	Délais	Classement	O.B.S
	réfection des établissements scolaires : école BEN FEDDA Aissa, école BEN SELIMANE Salem, école RAMDANI djillali, école BOUSSALEM Boualem, école MILOUDI Moussa, école EL KHELLOUFI Djillali, école Fatma Zohra Ben Ahmed, école AIDA Ali, école KORCHI Ben Amar, école 12 classes LSL cité 1000 logements VSA.							
08	Lot N° 01 : école BEN SELIMANE Salem- école RAMDANI djillali - école AIDA Ali- école KORCHI Ben Amar.	ETBPH FORTAS ALLEL	44,00	16.648.516,50 DA en TTC	-----	120 JOURS	01	Offre moins disante
07	Lot N° 02 : école BEN FEDDA Aissa - école BOUSSALEM Boualem- école 12 classes LSL cité 1000 logements VSA.	ETPH/CE AYACHINE MOHAMED	38,87	15.270.556,00 DA en TTC	-----	08 MOIS	01	Offre moins disante
03	Lot N° 03 : école EL KHELLOUFI Djillali- école MILOUDI Moussa-école Fatma Zohra Ben Ahmed.	ETB/CE MEKID SAID	35,50	16.296.464,52 DA en TTC	-----	04 MOIS	01	Offre moins disante

Les soumissionnaires ayant participé contestent ce choix peuvent introduire leur recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de (10) dix jours, à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, conformément aux procédures en vigueur.

Pour les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de ce rapprocher auprès du service contractant au plus tard (03) trois jours à compter du 1^{er} premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers.

Midi Libre n° 3838 - Jeudi 7 novembre 2019 - Anep 191 6023 696

MIDI
MIDI LIBRE



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

EXPORTATION DE CIMENT

L'Algérie ambitionne d'arriver à 6 millions de tonnes à l'horizon 2020

L'Algérie a investi le marché de nombreux pays ouest-africains pour l'exportation du ciment, notamment en Côte d'Ivoire et au Gabon où des cargaisons de ciment ont été livrées ces trois dernières années.

L'Algérie ambitionne d'exporter près de 6 millions de tonnes de ciment à l'horizon 2020, après avoir réussi à réaliser son autosuffisance dans cette matière, a fait savoir la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamila Tamazirt. S'exprimant à l'occasion d'une journée d'études sur "la construction des routes en béton de ciment", la ministre a indiqué que la stratégie tracée ces dernières années par les pouvoirs publics s'est basée sur le lancement d'importants investissements en matière de production du ciment, relevant que cette démarche était dictée par la nécessité, pour le pays, de satisfaire les besoins de plusieurs secteurs, à l'instar du bâtiment, des travaux publics, de l'habitat et de l'hydraulique, d'une part, et limiter l'importation de cette matière, d'autre part. Ces investissements ont permis au pays de réaliser, dès 2017, l'autosuffisance dans cette matière, et plus encore d'atteindre une

capacité de production avoisinant les 32 millions de tonnes durant la même année et de dépasser 40 millions de tonnes en 2020 avec l'entrée en service de plusieurs autres usines, a souligné la ministre.

Devant cette situation, le ministère a mis en place "un plan d'action spécial pour faciliter l'exportation de l'excédent de production enregistré et de lancer une réflexion autour d'éventuelles autres utilisations de cette matière", a ajouté la ministre, rappelant que l'exportation figurait parmi les options offertes pour prendre en charge cet excédent.

Plaidant pour la réalisation de structures et des services logistiques nécessaires pour faciliter l'exportation du ciment à des prix compétitifs, la ministre a fait état d'un travail en cours pour trouver des accès dans les marchés internationaux à l'effet de vendre une partie de l'excédent local, avant de relever que les acteurs ambitionnaient d'exporter près de 6 millions de tonnes à l'horizon 2020.

Tamazirt a mis en avant, par ailleurs, l'impérative amélioration de la compétitivité du ciment algérien, en termes de qualité, de prix et de conformité aux normes internationales, outre le nécessaire respect des délais de livraison, un facteur important dans la satisfaction et la fidélisation du client. Rappelant que l'Algérie comptait uniquement trois usines de ciment au len-

demain de l'Indépendance, la ministre a indiqué que 17 usines actives actuellement à travers les quatre coins du pays, en sus d'autres devant entrer prochainement en service.

Le ciment dans la réalisation des routes : rationaliser les dépenses

Evoquant le deuxième objectif de la stratégie de développement de l'industrie du ciment, Tamazirt a indiqué qu'il s'agit de diversifier la production des entreprises algériennes, à l'instar des produits de ciment pétrolier et du béton prêt-à-l'emploi, de réfléchir à d'autres accès pour l'excédent de production, outre l'utilisation de cette matière dans la réalisation des infrastructures routières, une démarche, a-t-elle dit, en pleine adéquation avec les mesures initiées par l'Etat pour rationaliser les dépenses et réduire les importations. L'organisation de cette journée d'études "émane de la conviction des pouvoirs publics, en tête desquels le Premier ministre, de la nécessité de trouver les meilleures voies pour le développement de cette technique dans notre pays, fructifiant ainsi les investissements importants consentis par le pays dans l'industrie du ciment", a indiqué la ministre.

Ainsi, la proposition de prise en charge de

l'excédent de production du ciment, objet de la journée d'études, vise à examiner les intérêts économiques et techniques de la réalisation des routes avec le béton de ciment en Algérie.

Les premières études effectuées par les experts sur cette technique font état d'une "importante opportunité économique consacrant l'utilisation quasi exclusive des produits locaux dans la réalisation de ce type d'infrastructures pouvant limiter l'importation du bitume, un produit extrêmement polluant et périssable", a-t-elle souligné.

Mettant en avant l'importance accordée par son département aux conclusions devant couronner cette rencontre, Tamazirt a affirmé que ces propositions et recommandations seront prises en considération par les pouvoirs publics dans les décisions en rapport avec le développement de l'industrie du ciment.

Organisée sous le patronage du Premier ministre, Noureddine Bedoui avec la collaboration du ministère des Travaux publics et des Transports, la rencontre a été marquée par la participation de représentants de plusieurs instances et entreprises publiques et privées, des entreprises de réalisation des routes, des experts et des techniciens.

R. E.

EXPLORATION DE NOUVELLES RÉSERVES PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES

Impératif urgent pour l'Algérie

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a déclaré lors de la présentation du projet de loi sur les hydrocarbures à l'Assemblée populaire nationale (APN) que l'exploration de nouvelles réserves pétrolières et gazières est devenu un impératif urgent pour l'Algérie, d'où la nécessité d'un cadre juridique adéquat. La suggestion de ce nouveau texte vise à retrouver la place de choix qu'avait l'Algérie sur le marché mondial de l'énergie dans les années 90, grâce aux avantages qu'offraient, à la Sonatrach et ses partenaires, la loi sur les hydrocarbures de 1986, a expliqué le ministre lors d'une plénière présidée par le président de l'APN, Slimane Chenine, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khouil. Il a rappelé, dans ce sens, que pas moins de 83 contrats avaient été signés, dans le cadre de la loi 86-14, dont 20 demeurent en vigueur à ce jour, ajoutant que "suite à l'amendement de 1991, l'Algérie a continué à capter les investissements étrangers avec la signature de 50 contrats de recherche et d'exploitation entre la Sonatrach et 30 partenaires étrangers et qui demeurent en vigueur également". Par ailleurs, a poursuivi Arkab, depuis l'amendement de 2005, le nombre de nouveaux contrats de recherche et d'exploitation, conclus dans le cadre du partenariat, a baissé, précisant que sur un total de 67 blocs soumis à la concurrence, depuis 2008, l'Algérie n'a reçu que 19 offres et conclu 13 contrats seulement.

Pour Arkab, "la nécessité" du projet de loi sur les hydrocarbures est imposée par le recul de l'activité d'exploration en Algérie, au vu de l'impossibilité pour Sonatrach d'assumer seule les charges colossales de cette activité dans un contexte où la demande interne enregistre une hausse sans précédent et où le marché européen connaît

une féroce concurrence imposée par les plus grands producteurs. Rappelant que l'Algérie avait épuisé près de 60% de ses réserves conventionnelles primaires, il a souligné que le désintérêt des compagnies étrangères pour l'investissement dans les activités d'exploration pétrolière en Algérie a entraîné une augmentation des investissements annuels moyens à la charge de Sonatrach, passant de 370 millions USD entre 2000 et 2009 à 1,67 milliard USD entre 2010 et 2016. Face à cette situation critique qui pourrait causer à l'Algérie une crise énergétique, à l'horizon 2025-2030, à cause du grand déséquilibre entre l'offre et la demande, le nouveau projet de loi sur les hydrocarbures vient avec de nouvelles mesures juridiques, institutionnelles et fiscales à même de garantir l'ouverture sur le partenariat étranger, qui apporte ses propres capacités financières et technologiques et de renforcer la Sonatrach.

Approbation impérative de tous les contrats de partenariat

Abordant les détails des dispositions de ce projet de loi, le ministre a fait savoir que le régime juridique proposé garantit une flexibilité de l'exercice des activités amont à travers différents types de contrats, dont le contrat de "concession Amont", qui attribue à la Sonatrach, et à elle seule, un droit de concession pour l'exercice des activités amont.

Le projet de loi propose, en outre, trois autres types de contrats de partenariat, en l'occurrence le contrat de partage de production entre la Sonatrach et ses partenaires au terme duquel est attribuée, en cas d'une exploration pétrolière, une part de production ne dépassant pas les 49% au co-

contractant pour le remboursement de ses coûts pétroliers avec une rémunération imposable. Il s'agit également du "contrat de services à risque" et du "contrat de participation" auquel le taux de participation de la Sonatrach est fixé à un minimum de 51%. Tous ces contrats doivent être obligatoirement être soumis à l'approbation du Conseil des ministres avant leur signature, a assuré le ministre. S'agissant du cadre institutionnel, le ministre a expliqué que le texte proposé maintient le cadre actuel constitué du ministère et de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) et l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) avec des amendements pour rendre l'exercice des activités moins contraignant et pour renforcer le contrôle des agences et consolider les institutions qui les forment, notamment le Conseil de surveillance. Au volet fiscal, le texte propose sa révision pour le rendre plus compétitif.

Le régime fiscal proposé comprend une redevance hydrocarbures de 10%, un impôt sur le revenu des hydrocarbures variant entre 10 et 50% en fonction de l'efficacité du projet, un impôt sur le résultat, dont le taux est fixé à 30%, et un impôt sur la rémunération du co-contractant étranger fixé à 30% de la rémunération brute, a précisé le ministre.

Concernant le domaine des hydrocarbures non conventionnels et offshore, dont les potentiels sont prometteurs en Algérie selon les études réalisées, le projet de loi prévoit des taux réduits de la redevance hydrocarbures, qui ne saurait être inférieure à 5%, et de l'impôt sur le revenu plafonné à 20%. Le projet de loi sur les hydrocarbures consacre tout un chapitre à la préservation de l'environnement et de la santé, pour ce qui est de l'exploitation des hydrocarbures

non conventionnels, ce qui constitue, selon Arkab, "un engagement fort vis-à-vis des citoyens", outre des stipulations de recours obligatoire aux entreprises algériennes pour la réalisation des travaux et projets et pour le recrutement de cadres algériens pour l'exploitation des infrastructures pétrolière et gazières.

Concernant la souveraineté nationale, le ministre a affirmé que le projet de loi "préserve fortement les intérêts de l'Etat" en soumettant tous les contrats au Conseil des ministres et en attribuant la propriété des titres miniers à l'Etat, qui sont délivrés exclusivement à Alnaft (article 9). L'article 5 stipule que les hydrocarbures découverts et non découverts sont la propriété de la collectivité nationale et l'Etat en assure la gestion dans une perspective de développement durable. Pour le ministre, le texte proposé comporte deux messages importants : le premier, à l'adresse de la collectivité nationale, en réitérant que l'objectif principal est l'augmentation des investissements, la création de nouveaux emplois, la hausse des recettes de l'Etat et la satisfaction de la demande locale en énergies, et le deuxième à la communauté internationale pour affirmer que le partenariat a toujours été un choix stratégique pour développer une industrie pétrolière et gazière en Algérie.

Dans une brève allocution avant l'exposé du ministre, Chenine a tenu à affirmer que "l'ère du clientélisme est révolue laissant place à l'ère des compétences, et que l'ère du populisme et des manœuvres de préservation des intérêts conjoncturels et personnels au détriment des intérêts suprêmes du pays est révolue, lui aussi", ajoutant que l'examen du projet de loi par les députés "aura lieu sans surenchères ou accusations mutuelles".

R. E.

BOUMERDÈS

800 ha de forêt et de végétation partis en fumée

800 ha de forêt, de maquis et végétation ont été brûlés dans la wilaya de Boumerdès suite à la déclaration de plus de 1.360 incendies durant la période allant du 1^{er} juin à la mi-octobre.

Aucune perte en vies humaines n'a été heureusement signalée suite à ces incendies, déclarés notamment à cause de la vague de chaleur enregistrée dans la région. Sur cette superficie brûlée, une surface de plus de 58 ha est représentée par des essences forestières, contre 555 ha de maquis et 130 ha d'herbes sèches.

A cela s'ajoutent plus de 11.900 arbres fruitiers, en majorité des oliviers, partis en fumée à la période indiquée.

Le même bilan fait, également, cas de 17 ha de surfaces céréalières (blé et orge notamment) brûlées à cause de ces incendies, au même titre que 3.120 bottes de foin. Les services de la Protection civile de la wilaya de Boumerdès ont enregistré, à la même période, plus de 1.600 interventions pour l'extinction d'incendies de forêt, parallèlement à 360 autres pour l'extinction de feux au niveau de maquis, plus de 1.100 pour des incendies de surfaces d'herbes sèches, et enfin une centaine d'interventions au niveau de vergers arboricoles et de récoltes agricoles.

Ces interventions ont mobilisé, en tout, plus de 200 agents relevant des différentes unités de la Protection civile de Boumerdès, soutenus par l'unité principale du siège de la wilaya et la nouvelle unité mobile, installée avant la saison estivale, dans la commune de Beni Amrane.

ORAN

Fermeture d'une usine de produits alimentaires pour non conformité

Les services de la direction du commerce de la wilaya d'Oran ont ordonné la fermeture d'une usine de produits alimentaires située à Aïn-Beïda dans la daïra d'Es-Senia pour non conformité aux normes dans la fabrication de la farine sans gluten de marque "Etia".

Un procès-verbal de fermeture de cette usine de fabrication de produits alimentaires a été établi par les services concernés pour une infraction liée à la mauvaise qualité de la farine du gluten fabriquée et mise sur le marché et une procédure judiciaire à l'encontre du contrevenant pour d'autres infractions relatives notamment à l'hygiène et l'étiquetage a été entamée.

504 boîtes de farine sans gluten de 800 grammes chacune de marque "Etia", fabriquée par cette usine, ont été saisies et retirées du marché.

Une décision de retrait de la farine sans gluten "Etia" a été prononcée après analyses micro-biologiques sur des échantillons de ce produit mis sur le marché confirmant une avarie (moisissure), par le laboratoire de la police scientifique.

Selon la même source, cette opération de contrôle menée conjointement avec les services de police s'est soldée par la saisie de 2.898 kg de produits alimentaires impropres à la consommation d'une valeur totale de 1,2 million de dinars.

APS

TLEMCCEN, ECOLE NATIONALE D'INGÉNIEURS

Un pôle d'excellence pour la formation de cadres

L'école nationale d'ingénieurs de la ville de Tlemcen constitue un pôle d'excellence spécialisé dans la formation de cadres techniques conscients des défis de l'avenir et à même d'améliorer les services au profit du citoyen.

PAR BOUZIANE MEHDI

S'adressant aux responsables locaux, à l'encadrement et aux stagiaires de cette école, ouverte l'année passée, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah-Eddine Dahmoune, a souligné que "l'expansion urbanistique des différentes villes a rendu indispensable la création d'un espace de formation de cadres susceptibles de relever les défis dans l'optique de concrétiser les politiques des collectivités locales et notamment dans les domaines de l'aménagement urbain et la gestion technique et environnementale".

"Notre département a tracé une stratégie de développement local contenant divers programmes au profit des zones rurales et frontalières par le biais d'octroi de ressources financières nécessaires afin d'éradiquer les déséquilibres de développement entre diverses régions du pays", a déclaré le ministre, en visite de travail à Tlemcen.



L'École nationale d'ingénieurs a été baptisée du nom du défunt docteur Abdelmajid-Meziane.

Le secteur de l'Intérieur a programmé un plan ambitieux, en matière d'énergie et ce pour les trois années à venir, un plan qui vise à substituer l'énergie ordinaire polluante par l'utilisation de l'énergie renouvelable, notamment dans les écoles, les mosquées et les rues.

Quelque 400 écoles primaires sont déjà dotées de ce genre d'équipements a fait savoir le ministre.

"Le but à travers tous ces programmes est de parvenir à relancer le développement local et à donner à nos villes une nouvelle image et à répondre aux

exigences de la modernité et aux besoins de la population", a affirmé à l'APS Salah-Eddine Dahmoune.

Le ministre a procédé ensuite à l'inauguration du centre de lutte contre le cancer de Chetouane baptisé du nom du défunt président Ahmed-Benbella avant de visiter une nouvelle unité industrielle privée spécialisée dans la transformation métallique et galvanisation implantée à Aïn-Fezza.

La première journée de la visite du ministre dans la ville de Tlemcen a été clôturée par une série d'inaugurations de diverses structures administratives, éducatives et sportives implantées le long de la bande frontalière.

B. M.

TIZI-OUZOU, INSFP DE OUED-AÏSSI

Lancement de 2 filières d'excellence dans les énergies renouvelables

Deux filières, dites d'excellence dans le domaine des énergies renouvelables, seront dispensées à l'Institut national de formation professionnelle (INSFP) de Oued-Aïssi dans la wilaya de Tizi-Ouzou à partir de la session février 2020, a indiqué la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels.

Il s'agit, dans une première étape, de l'efficacité énergétique et l'automatisme industriel qui seront renforcées par d'autres filières en relation avec la formation dans le domaine des énergies renouvelables.

Cette formation sera lancée avec le concours de la fondation Schneider qui contribue avec un appui technique et l'équipement des ateliers mis en place à cet effet au niveau de l'institut. Cette décision a été prise au terme d'une visite sur site effectuée par une délégation composée, entre autres, de représentants du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de la fondation Shneider,



du directeur du Centre d'excellence de Rouiba, en présence du DFEP locale et de partenaires économiques.

Lors de cette visite de travail et d'inspection des ateliers devant abriter ces formations, les membres de cette délégation ont débattu avec les partenaires concernés et les formateurs

désignés pour assurer les enseignements dans ces deux filières de tous les aspects : programmes, équipements liés au lancement de ces filières à Tizi-Ouzou au cours d'une séance de travail.

APS

CONSTANTINE, FILIÈRE DES CÉRÉALES

Hausse appréciable de la production

Constantine, qui a pu réaliser des sauts importants du point de vue de la quantité de céréales produites, a certes gagné la bataille de la quantité, mais reste celle de la qualité...

PAR BOUZIANE MEHDI

Les participants à la 2^e édition du Colloque national sur la promotion de la filière des céréales d'hiver, ouvert à Constantine, ont en effet estimé, rapporte l'APS, que "cette wilaya a certes gagné la bataille de la quantité en matière de céréales produites, mais reste celle de la qualité". "Constantine qui a pu réaliser des sauts importants du point de vue de la quantité de céréales produites (2 millions de quintaux de céréales toutes catégories confondues durant la saison agricole 2018-2019 à titre d'exemple), se trouve désormais face à un défi majeur en rapport avec la qualité des céréales dont des lots sont affectés par la mauvaise herbe comme le brome", ont souligné des spécialistes dans leurs interventions. Cette herbe, menaçant la qualité de la semence dans la wilaya, "n'est pas sans conséquences sur les céréales produites", classées dans certains cas en "deçà des standards de qualité requis", ont estimé des professionnels de l'agriculture qui ont appelé à l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre cette herbe affectant pratiquement toutes les régions du pays notamment celles situées à l'intérieur. "La science et les expériences de terrain ont permis de dégager plusieurs solutions au problème du brome qui tend à devenir une véritable menace pour les cultures des céréales, il faut



juste que les agriculteurs prennent conscience de la chose en optant pour les bonnes réflexes et méthodes de désherbage", a souligné Azzeddine Alimi spécialiste agricole de Tunisie, effectuant des recherches sur le brome à Constantine.

Plusieurs "méthodes de lutte contre cette herbe sont possibles comme le système de rotation, les labours profonds au minimum 1 fois tous les 3 ans, le faux semis ou autres traitements chimiques", a fait savoir M. Alimi qui a insisté sur l'importance de la sensibilisation en direction des agriculteurs à ce sujet.

Dans "les pays du Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc) l'opération de désherbage concerne une moyenne de 25 % seulement des terres agricoles", a indiqué le même intervenant, estimant que ce taux demeure "faible".

"La lutte contre les mauvaises herbes et les fongicides figure parmi les méthodes clés à adopter pour permettre une meilleure production céréalière du point de vue quantité et qualité surtout", a estimé de son côté Mahmoud Belebdaoui, président de la chambre agricole de Constantine.

Il a également indiqué que cette wilaya a pu franchir des pas "importants en matière de précocité de traitement de fongicides et de mécanisation, ce qui a permis une croissance

de 70 % en matière de production céréalière la précédente saison agricole".

Le même responsable, rappelant l'importance du soutien financier et technique assuré par l'État, a déclaré que la wilaya de Constantine a bénéficié, entre 2009 à 2019, de 189 moissonneuses en plus des 422 déjà existants et de 703 tracteurs en plus des 2.681 déjà existants et de 141 engins de semoirs et pulvérisateurs entre autres. S'agissant de l'appui financier, le même responsable a indiqué que la valeur du crédit "R'fig" consacré à la promotion de l'activité agricole a atteint 2,2 milliards de dinars en 2019, "un record jamais enregistré", a-t-il ajouté.

Ce séminaire national de 2 jours, organisé à l'initiative de la direction des services agricoles et la Chambre agricole de Constantine a été marqué par la participation d'agriculteurs, et de professionnels du secteur venus de 30 wilayas, et sera ponctué par une session de formation au profit des participants sur les méthodes techniques et opérationnelles à mettre en œuvre pour améliorer la production céréalière.

B. M.

OUARGLA, AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

L'opposition de citoyens au lancement de projets bientôt levée

Des démarches sont entreprises pour mettre fin au problème relatif aux oppositions des citoyens revendiquant la propriété de terrains destinés à accueillir des projets, et permettre ainsi le lancement de divers opérations de développement à travers la daïra d'Ouargla.

La wilaya s'engage à lancer tous les projets à l'arrêt pour raison d'opposition qui freinent la dynamique de développement, notamment dans les zones se trouvant à l'extérieur du tissu urbain, telles que la localité de Bamendil et la commune de Rouissat.

Lors d'une visite de terrain, le wali a évoqué le sujet des oppositions de citoyens entravant le lancement de

certains projets, surtout ceux ayant un lien direct avec le cadre de vie général, à l'instar d'un lycée à Bamendil, un hôpital de 60 lits et un stade de 5.000 places à Rouissat.

"Il faut en finir avec les oppositions injustifiées qui sont derrière le blocage de plusieurs projets d'utilité publique", a-t-il lancé.

Et d'ajouter : "Les portes sont grandes ouvertes pour entamer un dialogue responsable avec les citoyens concernés afin de débloquer cette situation à l'amiable, conformément à la réglementation en vigueur, sans écarter le recours à la justice ou la force publique si les opposants persistent dans leur position".

Au cours de sa visite, le wali a mis

l'accent sur la nécessité d'intervenir pour protéger une structure destinée à abriter un service de lutte contre l'immigration clandestine relevant du secteur de la Sûreté nationale, dans la commune de Aïn el-Beïda.

Le wali a également inspecté le projet d'un centre médico-social à Ouargla pour les collectivités locales de la région sud-est du pays, dont les travaux de réalisation sont à 100 %, en attendant l'achèvement de l'opération d'acquisition de l'équipement nécessaire.

Ce nouvel établissement de santé assurera une prise en charge des personnels des collectivités locales et leurs ayants droit.

APS

MILA

Distribution de 140.000 quintaux de semences

Les services de la Coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de la wilaya de Mila prévoient la distribution de plus de 140.000 quintaux de semences de céréales en faveur des agriculteurs au titre de la campagne labours-semences 2019-2020.

Environ 196.000 quintaux (qx) de semences de multiplication ont été collectés à l'échelle locale au titre de la récente campagne moissons battages dont 187.000 qx représentent les semences de céréales, toutes espèces confondues avec 134.000 qx réservés au blé. La hausse, cette saison, de la quantité des semences de multiplication par rapport à la campagne précédente marquée par l'enregistrement de 174.000 qx, est due au bon rendement signalé au titre de la saison agricole 2018-2019, où la wilaya de Mila avait occupé l'une des premières places au niveau national en matière de vente et de collecte des semences. Depuis le lancement de la distribution des semences de céréales, vers la mi-octobre, plus de 40.000 quintaux ont été attribués au profit des céréaliculteurs pour engager l'opération d'ensemencement. S'agissant des engrais azotés et phosphatés, l'opération a porté jusqu'à présent sur l'attribution de 60.000 quintaux. Cette quantité couvre 70 % de la surface consacrée dans la wilaya à ce type de production. Dans la wilaya de Mila, plus de 26.000 quintaux d'engrais phosphatés et 3.500 quintaux d'engrais azotés ont été affectés au bénéfice de fellahs adhérents à cette filière agricole, cette action se poursuivra parallèlement à l'opération d'étude des dossiers liés aux crédits R'fig dont plus de 1.500 dossiers ont été jusqu'à présent validés.

TISSEMSILT

Installation du commissaire d'état près le tribunal administratif

Hamza Rabah a été installé en qualité nouveau commissaire d'État près le tribunal administratif de Tissemsilt.

Cette "opération s'inscrit dans le cadre du mouvement opéré par le chef d'État dans le corps des présidents de tribunaux administratifs et commissaires d'État près les tribunaux administratifs", a souligné le président de la chambre au Conseil d'État, Chihoub Fellah Djelloul, représentant le ministre de la Justice, garde des Sceaux lors de la cérémonie d'installation en présence du wali et du procureur général à la cour de Tissemsilt.

Ce mouvement est opéré sur des postes de qualité au sein du secteur de la justice, à l'instar des autres institutions de l'état en charge de concrétiser des plans et programmes nationaux. Le ministre de la Justice garde des Sceaux a appelé les présidents des tribunaux administratifs et le corps judiciaire à "œuvrer davantage pour consacrer la loi et son application avec intégrité et objectivité".

A noter que Hamza Rabah a été installé commissaire d'État près du tribunal administratif de Tissemsilt en remplacement de Meziane Mohamed Amokrane nommé à un autre poste.

APS

TCHAD

La polémique enfle après les annonces autour du code électoral

Dans un communiqué diffusé ce week-end, la composante opposition au sein du Cadre national de dialogue politique (CNDP) rejette l'adoption par le gouvernement d'un nouveau projet de code électoral.

Les modifications portent notamment sur le nombre de députés qui siégeront au prochain Parlement. Le Tchad a adopté depuis plus de dix ans un système de dialogue où majorité et opposition s'accordent sur les questions politiques avant de la transmettre au gouvernement. Or, sur le coup, l'opposition n'a pas été associée.

Dans un communiqué diffusé ce week-end, la composante opposition au sein du Cadre national de dialogue politique (CNDP) rejette l'adoption par le gouvernement d'un nouveau projet de code électoral. Ce n'est pas un travail issu du dialogue politique, dénonce le député Saleh Makki, un des signataires du communiqué : "L'opposition est vent debout parce que ce travail n'est pas un travail consensuel. C'est un texte du gouvernement, ça ne concerne que le gouvernement. Le CNDP est mis en place comme cadre du dialogue afin qu'il y ait consensus sur tous les sujets d'im-



portance capitale. Or, le gouvernement est passé outre en prenant cette décision-là."

Ce que l'opposition reproche au pouvoir, c'est d'avoir diminué le nombre des députés de 188 à 161 alors que la population a augmenté entre temps. "Le député est le représentant du peuple, ajoute Saleh Makki. Nous connaissons la configuration de notre pays. Nous ne voulons pas de l'exclusion. La troisième législature est composée de 188 députés. Depuis

lors, il y a eu augmentation de la population. Il est tout à fait normal qu'il y ait une augmentation du nombre de députés."

Selon nos sources, un travail interne au cadre de dialogue qui n'a pas été diffusé a préconisé un Parlement avec 197 députés. Les représentants de la majorité au sein du CNDP, contactés, n'ont pas souhaité s'exprimer alors que cet incident ralentira un peu plus le processus électoral qui a déjà pris un peu de retard.

JORDANIE

Le gouvernement démissionne avant un remaniement attendu

Le gouvernement jordanien a démissionné lundi à quelques jours d'un remaniement attendu dans ce pays embourbé dans les difficultés économiques, a indiqué l'agence officielle Petra. Ce remaniement sera le quatrième depuis l'entrée en fonctions du Premier ministre Omar al-Razzaz l'année dernière et le deuxième en six mois. M. Razzaz "a demandé à ses ministres de lui soumettre leur démission lundi pour ouvrir la voie à un remaniement dans les prochains jours", a indiqué Petra.

Un remaniement "nécessaire", selon M. Razzaz, cité par l'agence, "pour faire face aux défis de la période à venir".

Une source officielle s'exprimant sous le couvert de l'anonymat a indiqué à l'AFP que le roi Abdallah II avait donné au gouvernement "jusqu'à la fin de l'année pour présenter des réformes économiques".

M. Razzaz, un économiste formé à Harvard, a écopé de la lourde tâche d'introduire une série de mesures d'austérité visant à réduire la dette publique en échange d'un prêt de plusieurs centaines de millions d'euros du Fonds monétaire international (FMI) accordé en 2016.

La Jordanie, dont la stabilité est vue comme vitale au Moyen-Orient, accueille 1,3 million de réfugiés venus de la Syrie voisine en guerre.

Dépourvu de ressources naturelles et très dépendant d'aides étrangères, le royaume fait face à un taux de chômage de 18,5 % et 20 % de la population vit à la limite du seuil de pauvreté. Ces dernières années, la Jordanie a été le théâtre de manifestations contre les mesures d'austérité, menées par les jeunes particulièrement touchés par le chômage (39 %). En juin 2018, le pays a été secoué par une vague de contestation contre l'austérité qui a mené à la démission du prédécesseur de M. Razzaz, Hani Mulki.

Le 6 octobre, les enseignants ont mis fin à une grève d'un mois, qui a paralysé quelque 4.000 écoles publiques et affecté plus de 1,4 million d'élèves, après un accord avec le gouvernement sur l'augmentation des salaires.

Agences

RWANDA

Important remaniement ministériel

Selon une déclaration lue, lundi soir, à la Radio nationale, le Président Paul Kagame a notamment nommé un ministre de la Sécurité intérieure, un poste nouvellement créé. Il a aussi remplacé le ministre des Affaires étrangères, Richard Sezibera, qui n'a pas fait d'apparition publique depuis des mois.

Malgré des tweets occasionnels, Richard Sezibera n'a pas accompagné Paul Kagame lors de ses derniers déplacements à l'étranger. Une absence qui a alimenté de nombreuses

spéculations autour de sa situation et de son état de santé. Selon un haut cadre rwandais, il aurait été victime d'un AVC et serait actuellement soigné en Israël.

Ancien ambassadeur du Rwanda aux États-Unis, Richard Sezibera avait pris la tête du ministère des Affaires étrangères en octobre 2018. Succédant ainsi à Louise Mushikiwabo, devenue secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il est aujourd'hui remplacé par Vincent Biruta, jusqu'ici ministre de

l'Environnement et ancien président du Sénat.

Autre nomination importante : le chef d'état-major de l'armée rwandaise, Patrick Nyamvumba, devient ministre de la Sécurité intérieure. Un portefeuille jusqu'ici pris en charge par le ministère de la Justice. C'est donc un militaire qui prend la tête de la police rwandaise. L'armée, elle sera maintenant dirigée par le général Jean Bosco Kazura, qui a commandé les Casques bleus au Mali entre 2013 et 2014.

CHILI

Le Président refuse de démissionner malgré la crise

Le Président chilien Sebastian Piñera a affirmé mardi qu'il n'allait pas démissionner malgré les violentes manifestations contre son régime qui secouent son pays depuis plus de deux semaines, dans une interview à la BBC.

Interrogé pour savoir s'il allait répondre aux appels à la démission qui s'élèvent dans le pays, le président conservateur a répondu : "Non", tout en reconnaissant qu'il était "responsable d'une partie des problèmes qui se

sont accumulés depuis trente ans".

Le mouvement de contestation est entré lundi dans sa troisième semaine malgré l'annonce de nombreuses mesures sociales. Il a débuté sur une protestation contre l'augmentation du prix du métro et s'est rapidement élargi à toute une série de revendications.

"Les problèmes se sont accumulés ces trente dernières années. Je suis responsable d'une partie d'entre eux et j'en assume la responsabilité, mais je

ne suis pas le seul responsable", a souligné M. Piñera.

Évoquant "les nombreuses plaintes pour usage excessif de la force", il a assuré que "si cela s'est produit, je peux vous garantir qu'il y aura une enquête (...) et des poursuites en justice. Il n'y aura pas d'impunité".

Des militants, dont le Prix Nobel de la paix Rigoberta Menchu, ont appelé Piñera à faire cesser les violations "systématiques et graves" des droits de l'Homme lors de la répression des

manifestations.

Le Président chilien a justifié l'instauration de l'état d'urgence en soulignant qu'il avait "employé les outils démocratiques et constitutionnels (...) pour rétablir l'ordre public et protéger nos citoyens".

La première semaine du conflit avait vu l'armée chilienne patrouiller aux côtés de la police dans les rues de Santiago.

Agences

ROMAN ET TÉMOIGNAGE HISTORIQUE

Principales tendances éditoriales au 24^e Sila

Le roman, le livre d'Histoire et le témoignage constituent cette année encore la principale tendance des nouvelles publications proposées au 24^e Salon international du livre d'Alger (Sila), un événement faisant office de rentrée littéraire en Algérie, en l'absence de grands noms de la littérature algérienne d'expression francophone.



RESTITUTION DES ARCHIVES DE L'ÈRE COLONIALE

Vers une démarche commune des pays africains

ROMAN ET TÉMOIGNAGE HISTORIQUE

Principales tendances éditoriales au 24^e Sila

Le roman, le livre d'Histoire et le témoignage constituent cette année encore la principale tendance des nouvelles publications proposées au 24^e Salon international du livre d'Alger (Sila), un événement faisant office de rentrée littéraire en Algérie, en l'absence de grands noms de la littérature algérienne d'expression francophone.



Cette année de jeunes auteurs à succès redonnent rendez-vous à leur public à l'instar de Kaouthar Adimi qui revient avec "Les petits de Décembre" publié chez Barzakh après le succès de "Nos richesses", ou encore Akram El Kébir qui signe "Les fleuves impossibles" chez Apic après avoir publié "Au secours Morphée" en 2018.

Lynda Chouiten, auteure en 2018 de "Le roman des pôv' cheveux" revient, pour sa part, avec un nouveau roman intitulé "Une valse" paru aux éditions Casbah qui proposent aussi de nouveaux romans

comme "La rancune" de Nadjib Stambouli, "Aux portes de Cirta" de Mohamed Abdallah, "L'ensorceleur" de Abderrazek Bensalah, ou encore "Drame aux Zibans" de Abdelaziz Grine. L'écrivaine et poétesse Rabéa Djelti signe cette année l'une de ses rares publications en langue française intitulée "Les ailes de Daouya" chez Barzakh.

Cependant de grands noms de la littérature francophone, habitués de cet événement, ont brillé par leur absence au Sila 2019. De nombreuses publications accompagnent le paysage politique et social en Algérie sous forme de témoignage, récits journalistiques ou même roman

à l'image du dernier né de Mohamed Benchicou "Casa del Mouradia" publié aux éditions Koukou, de l'ouvrage collectif "La révolution du sourire", comptant des témoignages de femmes et hommes de lettres, paru aux éditions Frantz-Fanon, "La révolution du 22 février" de Mahdi Boukhalfa et "Aux sources du Hirak" de Rachid Sidi Boumedine publiés chez Chihab.

L'Histoire, un thème constant

Comme chaque année depuis 2012, le livre d'Histoire et les mémoires d'acteurs de la Guerre de libération nationale se taillent une part notable dans les catalogues de différentes maisons d'édi-

tions. Chez Chihab, Djillali Leghima revient sur son parcours de militant dans "L'émigration dans la révolution algérienne, parcours et témoignages", au même titre que Mohamed Issiakhem qui signe "Mémoires d'un insoumis", ou encore Abdelkader Kara qui propose aux lecteurs "Mémoires d'un combattant de la base de l'Est". Pour sa part le politologue Nedjib Sidi Moussa propose un nouvel essai, "Algérie, une autre histoire de l'Indépendance" chez Barzakh alors que Messaoud Djennas s'intéresse au mouvement national entre 1920-1954 dans "De l'Emir Khaled au 1er Novembre 1954" paru chez Casbah.

A signaler également "Mère des cités" de Mustapha Bouchareb, un roman dans le genre polar édité chez Chihab et le récit de Souad Labbize "Enjamber la flaque où se reflète l'enfer" (Ed Barzakh) qui rompt le silence sur le viol, la douleur de la victime et le déni du bourreau.

Des recueils de poésie sont également proposés aux lecteurs dont "Témoignez ô, rimes !" de Fateh Agrane et "Poèmes d'août" de Amin Khan publiés tous deux par éditions El Kalima, outre la traduction vers le français de l'anthologie poétique de Mahmoud Darwich, parue chez Barzakh.

24^e SILA

Lectorat en arabe en hausse par rapport au français

La synthèse d'un nouveau sondage sur le lectorat en Algérie, présentée dimanche au 24^e Salon international du livre d'Alger (Sila 2019), a fait ressortir une hausse du lectorat en langues arabe et anglaise et un recul en langue française. Réalisé lors de la 23^e session du Sila (2018) par l'établissement IMMAR, fondé en 2001 à Alger, le sondage a révélé que les lecteurs en langue arabe "continuent à occuper la première

place" et qu'ils s'intéressent "à divers thèmes et dans différents domaines".

Le lectorat en langue française vient en deuxième place, suivi de la langue anglaise, puis amazighe.

Quant aux types d'ouvrages, selon le même sondage, les œuvres littéraires sont les plus consultées par les interviewés, suivies de livres scientifiques et techniques qui ont devancé les ouvrages religieux (classés à la

3^e place lors du sondage de 2005).

De surcroît, les livres électroniques sont plus consultables que les livres en papier, selon les avis de quelque 800 participants (hommes et femmes) à cette étude "restreinte" vu "le manque de temps", ont indiqué les responsables de ce sondage qui vise, ont-ils poursuivi, à comprendre le comportement du public du Sila et à l'interpréter en chiffres.

Ce sondage "ne représente pas le taux global du lectorat en Algérie" mais seulement "celui du public du Sila", ont-ils encore affirmé, faisant savoir que les résultats définitifs seraient publiés, par le commissariat du Sila, "plus tard".

Créé par décret ministériel en 2009, le Centre national du livre (CNL) est officiellement habilité à mener des statistiques sur le marché du livre, ou il demeure peu actif sur le terrain.

RAPPORTS ENTRE LA LITTÉRATURE ET LE THÉÂTRE

Regards croisés au Salon du livre

Des universitaires et metteurs en scène, réunis lundi à Alger, ont évoqué les rapports entre la littérature et le théâtre par l'adaptation comme acte créatif à part entière à travers leurs expériences dans l'écriture et la mise en scène.

S'exprimant lors d'une rencontre en marge du 24^e Sila sur la littérature et le théâtre, le metteur en scène et dramaturge Ziani Cherif Ayad soutient que le théâtre algérien souffre d'un "manque" d'auteurs de texte, soulignant que le texte dramatique, tiré d'une œuvre littéraire, relève d'une autre écriture, "totalement différente".

Le metteur en scène de la pièce "Les martyrs reviendront cette semaine", une adaptation du roman éponyme de Tahar Ouetar, relève l'absence de "rapports" entre l'auteur et le metteur en scène qui se charge de transférer son œuvre sur les planches. Plaidant pour un passage "intelligent" du récit au spectacle à travers une mise en lecture préalable, Ziani Cherif Ayad appuie son propos par ses expériences avec le roman "Sans voile et sans remord" de Leïla Aslaoui, adapté au théâtre par le nouvelliste et dramaturge Arezki Mellal sous le titre de "Bahidja" et "Elf tahiya li Aarfiya", puisé de "Mille hourras pour une gueuse" de Mohamed Dib.

De son côté, l'académicien et chercheur Ahmed Cheniki, pense que "le texte constitue en soi un des éléments de la représentation", relevant à ce propos que le théâtre est "autonome de la littérature". Pour cet universitaire, enseignant de théâtre, la notion de l'adaptation est "vide de sens" dès lors que le metteur en scène procède, selon lui, à une autre écriture, en s'appuyant sur les expériences de Kateb Yacine et Toufik El Hakim qui ont transformé des œuvres initialement destinées à la littérature à des textes dramaturgiques dans des "formes différentes".

Pour sa part, le dramaturge et metteur en scène Omar Fetmouche explique que l'adaptation de textes littéraires au théâtre n'était pas une "simple" transposition de l'œuvre, devant être réécrite dans la langue "intermédiaire", rendue dans la "tonalité sociale et l'esthétique artistique".

Tenant compte de la nécessité de faire abstraction de l'auteur de l'œuvre littéraire, cet ancien directeur de théâtre, a exposé ses travaux d'adaptation des romans, "Les vigiles" de Tahar Djaout et "Le fleuve détourné" de Rachid Mimouni, s'appuyant, à son tour, sur la citation du théoricien du théâtre et dramaturge français, Antonin Artaud, qui préconise de "chasser l'auteur du théâtre", pour donner une lecture différente à l'œuvre originale.

De son côté, le metteur en scène Haroun El Kilani, a partagé ses expériences "inabouties" avec l'adaptation de textes étrangers notamment "L'étranger" d'Albert Camus et "Crimes et châtements" de Dostoïevski, plaidant à ce titre pour l'importance d'une "adaptation en adéquation avec l'environnement socioculturel" choisi par l'auteur.

Un avis partagé par Abdelhadi Dahdouh qui, selon lui, le "manque" de textes dramaturgiques a engendré le recours vers l'adaptation, notant à ce propos que, pour susciter l'intérêt, le choix de l'espace, un des "éléments fondamentaux" dans l'expression dramaturgique, doit tenir compte de l'aspect identitaire et culturel du public. Des rencontres sur l'Histoire, la littérature, la bande dessinée et l'édition, entre autres, sont programmées en marge du 24^e Sila qui se poursuit jusqu'au 9 novembre au Palais des expositions des Pins-Maritimes

RESTITUTION DES ARCHIVES DE L'ÈRE COLONIALE

Vers une démarche commune des pays africains

Les pays africains, anciennes colonies de la France et de l'Angleterre, doivent engager une "démarche collective" pour restituer les archives restées aux mains de l'ancien colonisateur, ont convenu des universitaires africains lors d'une rencontre samedi à Alger.



Mbaye Thiam, enseignant d'archivistique à l'université de Dakar, estime que pour parvenir à un processus de restitution "dynamique" de leurs archives en Europe, les Etats africains doivent "engager des discussions en groupe avec l'ancien colonisateur". "Si chaque pays devait discuter individuellement et directement avec la France, par exemple, il n'y aura pas de "solidarité fonctionnelle" pour comprendre les enjeux et les intérêts de chacun", a expliqué l'universitaire qui intervenait lors d'une rencontre en marge du 24^e Sila. Pour lui, "les archives ne sont

pas une source primordiale pour l'écriture de l'histoire des colonisés qui doit explorer d'autres sources, comme les traditions et autre sources orale, matérielle ou immatérielle avec un décalage critique".

Le Sénégal, ancienne colonie de la France, a écrit son histoire en s'appuyant "seulement" sur une "infime" partie des archives, suivant un "consensus entre les producteurs des documents, les historiens et les archivistes", a encore dit l'universitaire sénégalais.

La problématique de restitution des archives se pose au Sénégal, a tenu à rappeler ce chercheur en histoire, tout en affirmant

"les négociateurs algériens n'avaient pas évoqué la question des archives lors des Accords d'Evian" avec la France occupante, en 1962, avant d'accéder à son indépendance.

Confirmant ces propos, le chercheur algérien a, pour sa part, estimé que la restitution des archives coloniales "n'était pas une priorité" pour les négociateurs algériens qui privilégiaient la signature de ces accords dans leur volet politique, c'est-à-dire l'indépendance, a-t-il justifié.

L'ancien directeur du Centre national des archives nationales approuve l'idée d'une démarche collective "pour faire aboutir la demande de restitution des

archives qui ne trouve toujours pas d'écho auprès des autorités de l'ancien occupant", a-t-il insisté.

L'Algérie "doit continuer à réclamer la restitution de toutes les archives de l'époque coloniale", a encore insisté M. Soufi, ancien membre de la délégation algérienne pour la négociation de la restitution des archives.

La première demande de l'Algérie auprès de la France pour la restitution de ses archives, remonte à 1964. Depuis les discussions entre les deux parties s'étalent en longueur. La dernière reprise en date de ces discussions, ayant été annoncée pour septembre 2017 par le DG des Archives nationales, Abdelmadjid Chikhi. Lors de cette annonce, il avait déclaré que la restitution de ces archives "spoliées ou déplacées pendant et après l'Indépendance" était retardée en raison de la "lenteur de procédures réglementaires", notamment.

Des rencontres sur l'Histoire et l'édition, entre autres, sont programmées à 24^e Sila qui se poursuit jusqu'au 9 novembre au Palais des expositions des Pins-Maritimes.

FESTIVAL "ALLAH YAJAAL MEN KHIMATNA KHIAM", Un succès populaire à Béchar

Le festival culturel et artistique intitulé "Allah Yajaal Men Khimatna Kham", dont les spectacles et les différentes activités ont drainé plus de 15.000 personnes depuis son coup d'envoi le 17 octobre dernier à Béchar, a connu un véritable succès populaire, selon les organisateurs. Cette première édition du festival, initiée au niveau de l'esplanade de la piscine olympique de Gouray, est "un véritable succès populaire" qui attire un public de différents âges, grâce à la programmation de manifestations et de spectacles ciblant toutes les catégories, a précisé Rahou Noureddine, président de l'association culturelle Saharienne, co-organisatrice du festival avec d'autres associations locales.

Les manifestations qui se déroulent les mardi, jeudi et vendredi, ont permis aux spectateurs, dont une écrasante majorité composée de familles, de suivre les

diverses représentations et activités, notamment celles dédiées à l'enfance, à savoir des concours culturels, scientifiques et de dessins, encadrés par des compétences et des artistes locaux, signale M. Rahou. Les enfants lauréats de ces concours seront récompensés le 17 du mois en cours à l'occasion de la cérémonie de clôture du festival, a-t-il ajouté.

"Il faut reconnaître que ce festival nous a permis de découvrir des artistes, à l'instar du groupe Boudaouadde de la localité frontalière de Béni-Ounif, spécialisé dans les musiques modernes et qui s'inspire des musiques traditionnelles de la Saoura, ce qui a émerveillé les spectateurs, de même que la troupe théâtrale Wach Kayan avec sa pièce "Sadaa El Joudrane" qui traite des durs et inhumaines conditions de détention des militants de la cause nationale durant

l'occupation coloniale", a soutenu le président de Saharienne. "Allah Yajaal Men Khimatna Kham", une manifestation qui a mis en lumière toute la vitalité, la diversité et la richesse culturelle de la Saoura, a permis aussi la découverte du talent des jeunes musiciens des groupes de Ahl Diwane -Debdeba, Ouled Bouchat de Béchar et de faire redécouvrir aux spectateurs les danses populaires et traditionnelles "Heydouss" de la troupe de Boukais, commune frontalière située à une soixantaine de kilomètres au nord de Béchar.

Les expositions d'artistes-peintres, d'artisans et de plusieurs autres travaux et réalisations de jeunes artistes et de femmes au foyer n'ont pas laissé indifférents les visiteurs aux stands de ce festival, ce qui a permis à plusieurs d'entre eux de se faire connaître et de commercialiser leur production, ce qui constitue

un apport financier important pour ces artistes, selon Melle Ikram Ayachi, présidente de l'association culturelle Rahik, co-organisatrice du festival.

"Nous voulons à travers ce festival, qui est animé par 320 artistes locaux, rendre acteurs les jeunes artistes pour qu'ils puissent se faire connaître auprès du public local au titre d'un dialogue artistique entre eux et les spectateurs", a avait déclaré auparavant M. Rahou.

Oganisée avec la collaboration de plusieurs associations culturelles et sportives de jeunes du cru, avec la contribution logistique du secteur de la jeunesse et du sport, cette manifestation est une contribution du mouvement associatif local pour mettre en relief le rôle des jeunes dans la préservation et la pérennisation du patrimoine culturel, a souligné le président de l'association Saharienne.

10^e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER (FICA)

Vingt-quatre films en compétition

La 10^e édition du Festival international du cinéma d'Alger (Fica) qui sera organisé du 7 au 16 novembre en cours, aura cette année une orientation tournée vers le film engagé, avec plus de 30 films entre courts et longs métrages, le film documentaire et des projections hors compétition.



Pour cette année, les organisateurs ont décidé de prolonger le festival de deux jours (les 15 et 16), après la clôture officielle pour les projections hors compétition. Pour l'édition de cette année, la sélection des films a été basée sur les thèmes liés à la "femme", "les situations en Afrique" qui souffre encore de plusieurs problèmes, ont affirmé les organisateurs du Festival lors d'un point de presse organisé lundi à Alger. Deux films arabes seront en lice cette année, à savoir "Karma" du réalisateur égyptien Khaled Youcef et "Fatwa" du réalisateur tunisien Mahmoud Ben Mahmoud qui seront

projetés et débattus avec le public, a affirmé la commissaire du festival Mme Zahia Yahy, ajoutant que "l'introduction des films arabes intervient suite à l'annulation cette année du Festival international d'Oran du film arabe (Fiofa)".

Le film palestinien "Wardi" du réalisateur suédois Mats Grorud sera projeté en ouverture du festival (hors compétition), tandis que la soirée de la clôture sera marquée par la projection du film "Inocencia", du réalisateur cubain Alejandro Gil. Parmi les autres films inscrits dans la catégorie des longs métrages, "La miséricorde de la jungle", (Rwanda) du réalisateur Joël

Karekezi. Dans cette même catégorie le film "Paysages d'automne" du réalisateur algérien Merzak Allouache sera projeté en avant-première mondiale. Dans la section documentaire, le Fica 2019 a programmé une avant-première du film documentaire "143, Route du désert" de son réalisateur Hassan Ferhani qui a décroché plusieurs prix au niveau international, ainsi que d'autres films algériens de court métrage.

24 films sont programmée en compétition (8 dans chaque catégorie) et 7 autres films hors compétition. Ainsi, la salle d'Ibn Zeydoun (Office Riadh El Fateh) abritera la projection des

films en compétition officielle alors que les films rediffusés seront projetés à la salle Cosmos.

Les jurys de ce festival se composent de cinéastes connus à l'instar du réalisateur, auteur et journaliste franco-algérien, Saad Khiari (président du jury des films documentaires), du réalisateur français Pierre Henry Deleau (films de long métrage), et de l'actrice Mounia Boualem (présidente du jury des films de court métrage).

Outre les projections, le programme du Fica comprend, notamment, des ateliers de formation dont "le montage, troisième écriture d'un film" par Yannick Kergoat qui a remporté le prix César du meilleur montage en 2001 pour son film "Harry, un ami qui vous veut du bien".

L'édition 2019 sera consacrée à la distinction du défunt réalisateur Moussa Haddad, l'un des cinéastes algériens les plus connus décédé en septembre dernier.

FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE DE NOUAKCHOTT

"Synapse" décroche l'Autruche d'or

Le film de pantomime "Synapse" du réalisateur Nouredine Zerrouki a décroché le prix "Autruche d'or" au Festival international du court métrage de Nouakchott (Mauritanie), a-t-on appris du producteur et scénariste du film, Abdelhalim Hafidh Zerrouki. "Synapse", produit par la fondation Ciné jeunes de Tiaret, a obtenu le prix Autruche d'or au festival de Nouakchott, organisé du 23 au 27 octobre dernier.

L'œuvre traite des comportements

contradictoires de passagers d'un bus résultant du manque de communication positive. 34 comédiens débutants de la wilaya de Tiaret ont participé à ce film. Le court métrage devra participer à d'autres festivals internationaux. La fondation Ciné jeunes de Tiaret a pour projet la réalisation d'un documentaire sur l'histoire de la région, de la période préhistorique à l'indépendance ainsi qu'un film intitulé "Pas encore".

La fondation a déjà, à son actif, plu-

sieurs travaux dont le documentaire "Sous le ciel d'Algérie" consacré à l'œuvre de l'artiste-chahid Ali Mâachi, qui a décroché le premier prix au Festival national de l'audiovisuel d'Oum El-Bouaghi (2003), "Les autres", documentaire primé au colloque national des créativités des jeunes (Alger 2005), "El Mihna", désigné meilleur téléfilm à la manifestation "Alger, capitale de la culture arabe" (2007) ainsi qu'un documentaire sur le chahid Adda Hamdani.

HAUT CONSEIL ISLAMIQUE

Lancement de la saison culturelle

Le président du Haut Conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah a donné, lundi à Alger, le coup d'envoi de la saison culturelle du HCI pour l'année 2019-2020.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Ghlamallah a rappelé que cet événement coïncide avec le 64^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, la fête du Mawlid Ennabawi et le Salon international du livre d'Alger (Sila 2019), soulignant que "ces rendez-vous sont d'une importance majeure à même de jeter les fondements d'une Algérie nouvelle".

Il a formulé le vœux de voir cette saison être "plus riche et élargie" à même de faire la lumière sur les préoccupations de la société, faisant savoir que certaines questions soulevées par le HCI lors de ces forums ont suscité un écho dans plusieurs pays

musulmans. Saluant les efforts consentis par les enseignants et les chercheurs universitaires tout au long de l'année précédente, M. Ghlamallah a affiché son ambition d'ouvrir des canaux de coopération avec les différentes universités algériennes dans l'objectif d'ouvrir des débats scientifiques dans des sujets qui revêtent un intérêt pour le peuple et le pays à la fois.

Au cours de cette cérémonie, il a été procédé à la présentation du bilan de l'année précédente qui a été marqué par l'organisation de plusieurs activités culturelles, intellectuelles et religieuses, dont les 10 réunions organisées au siège du HCI et à la Bibliothèque nationale algérienne pour la création d'espaces d'entente, de dialogue et d'idées.

De son côté, le ministre de la Communication, Porte-parole du gou-

vernement, et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi, a souligné l'importance de ce rendez-vous, exprimant sa reconnaissance à M. Ghlamallah pour les efforts qui ont érigé le HCI en "un phare éclairant notre voie" pour "la consolidation de nos valeurs nationales et religieuses et le développement de notre pays".

Il a appelé, en outre, à l'ancrage de ces valeurs chez les générations "car il existe des détracteurs en tous lieux qui guettent le pays et ses institutions", affirmant la détermination du peuple et de ses responsables à poursuivre sur cette voie et d'assurer le succès, notamment lors de l'échéance présidentielle, prévue le 12 décembre.

Enfin, plusieurs enseignants et chercheurs ont été distingués en guise de leur contribution dans l'animation de plusieurs rencontres et forums du HCI.

CHANTS ET MUSIQUES

Concours des plus belles voix de la Saoura

Un concours pour élire les trois plus belles voix dans différents modes de chants et musiques sera organisé du 23 au 26 décembre prochain à Béchar à l'initiative de la maison de la culture Kadi-Mohamed, a-t-on appris auprès du responsable de cette structure culturelle.

Pour la concrétisation de ce projet artistique, qui vise à donner une chance aux jeunes talents des deux sexes pour se faire connaître, sera organisé un casting des participants à cette manifestation du 13 au 15 novembre prochain, sous la supervision d'un jury comprenant notamment l'artiste Rahal Zoubir et le musicien Mokhtar Choumane, a précisé à l'APS M. Amari Hamdani. Lors de ce casting, quinze postulants aux trois premières places seront retenus par le jury et dont l'accompagnement musical pour la finale sera assuré par le groupe local Saoura, spécialisé dans les musiques classiques Algériennes et Arabes, a signalé M. Amari.

Les trois plus belles voix de ce concours, bénéficieront d'un enregistrement en studio d'un album de six chansons écrites par divers auteurs nationaux et mis en musique par le groupe Saoura, dans le but de lancer la carrière artistique des lauréats de cette manifestation artistique qui se déroulera à la maison de la culture Kadi-Mohamed, a-t-il ajouté. L'âge limite des participants au casting de ce concours est fixé à 35 ans pour les participants attendus et estimés à une centaine de jeunes talents de toutes les communes de la wilaya, a fait savoir le même responsable.

Rougeole : le virus détruit la "mémoire" immunitaire

La rougeole est une maladie hautement contagieuse et potentiellement mortelle. Le virus attaque le système immunitaire comme le virus du Sida, et les défenses immunitaires s'affaiblissent très rapidement.

Une nouvelle étude a souhaité comprendre les mécanismes biologiques et montre aussi combien ce virus est délétère.

Comme le virus du sida, mais plus vite, le virus de la rougeole attaque le système immunitaire, selon une étude parue jeudi dernier dans Science. Les malades se retrouvent presque aussi vulnérables face aux pathogènes qu'un nouveau-né, renforçant l'utilité de la vaccination. Les professionnels de santé publique avaient observé auparavant que les campagnes de vaccination contre la rougeole faisaient baisser la mortalité infantile totale. Mais les chercheurs n'étaient pas sûrs des mécanismes biologiques.

Une équipe de chercheurs d'Harvard, de l'Institut médical Howard Hughes et de l'université Erasmus aux Pays-Bas a analysé le sang de 77 enfants néerlandais contaminés par la rougeole lors de l'épidémie qui a frappé le pays en 2013 : leur sang avait été prélevé avant l'infection, puis de nouveau deux mois après. Les chercheurs ont utilisé un outil développé aux États-Unis et baptisé VirScan, qui identifie



tous les virus ayant infecté auparavant une personne, et dont le système immunitaire se souvient : VIH, grippe, herpès, et des centaines d'autres virus.

Le nombre de cas de rougeole, maladie hautement contagieuse et potentiellement mortelle, a été multiplié par quatre dans le monde sur le premier trimestre 2019 par rapport à la même période en 2018..

Le virus détruit les anticorps chez les enfants

Quand l'organisme rencontre un virus, il crée des anticorps qui restent et protègent des infections futures : c'est la « mémoire » immunitaire. Les analyses ont montré que la rougeole éliminait entre 11 et 73 % des anticorps protecteurs chez les enfants.

La rougeole "remet à zéro votre système immunitaire et le fait revenir à un état plus naïf", explique à l'AFP

l'épidémiologiste Michael Mina, d'Harvard, coauteur de l'étude. Pour revenir à un niveau élevé d'anticorps et rebâtir leurs défenses, "ils doivent être réinfectés par les pathogènes, comme les nouveaux-nés qui prennent beaucoup de risques dans les premières années de leur vie", dit Michael Mina.

Contrairement au VIH, les défenses immunitaires sont affaiblies beaucoup plus rapidement, et elles se reconstruisent aussi plus vite, précise le chercheur. L'étude, confortée par des tests sur des macaques et par une autre analyse publiée jeudi dans Science Immunology, montre que le danger de la rougeole dépasse les seuls risques liés à l'infection. "Le virus est bien plus délétère qu'on ne croyait, ce qui rend le vaccin d'autant plus précieux", dit Stephen Elledge, généticien qui a développé avec des collègues l'outil VirScan.

Une molécule du thé vert contre le diabète ?



Des chercheurs ont mis au point un système de contrôle génétique piloté par des cellules artificielles et déclenché par l'ingestion d'une molécule contenue dans le thé vert, l'acide protocatéchique. Ils sont ainsi parvenus à soigner des souris et des singes atteints de diabète de type 1 et 2.

Non, le thé vert, aussi bon pour la santé soit-il, ne permet pas de guérir le diabète. De plus, la quantité de molécules présentes dans le thé vert ne permet pas d'avoir une action bien ciblée. Cela étant, il paraît difficile de le considérer comme un traitement potentiel comme on peut l'entendre ça et là. Néanmoins, l'un de ses principes actifs pourrait bien avoir une utilité dans le développement d'un traitement futur à base de cellule synthétique. L'expérience scientifique

L'objectif des thérapies cellulaires est de remplacer des cellules déficientes (ici, celle du pancréas) par un système technologique reproduisant les fonctions desdites cellules. Les scientifiques à l'origine de cette étude ont construit plusieurs technologies de contrôle génétique afin de développer un système fonctionnel. Il agit de telle manière qu'un redresseur transcriptionnel d'une bactérie du sol (*Streptomyces coelicolor*) sensible à la molécule du thé vert, est utilisé pour faire office d'interrupteur. Lorsque cette molécule est ingérée, cela déclenche la sécrétion d'hormones adaptées, en l'occurrence ici de l'insuline ou du glucagon.

Jusqu'à présent, il persistait un manque d'inducteurs de contrôle à distance qui soient sûrs et pouvant être

étroitement réglementés. Le couple *Streptomyces coelicolor*/acide protocatéchique semble répondre à ces critères. Les expérimentateurs ont réussi à traiter des souris et des singes atteints de diabète de type 1 et 2 en insérant ce système de contrôle au sein de leur organisme. Il suffisait donc que les animaux ingèrent ladite molécule, à savoir l'acide protocatéchique, pour activer le processus de sécrétion. Un système implanté à la place des traitements chroniques et des injections d'insuline pour soigner le diabète

La thérapie cellulaire : le futur de la médecine ?

La communauté scientifique considère que si les barrières technologiques sont dépassées, alors la thérapie cellulaire représentera le futur de notre médecine moderne. Cette étude est peut-être une prémisse à une révolution dans notre façon de guérir des maladies telles que le diabète. À la place des traitements chroniques et des injections d'insuline, nous pourrions peut-être espérer avoir un système implanté qui assure une partie du rôle de notre pancréas grâce à l'ingestion d'une molécule active précise.

Un avocat par jour préviendrait du mauvais cholestérol

De nouvelles recherches préliminaires ont montré que le fait de manger quotidiennement un avocat permettrait d'abaisser son taux de mauvais cholestérol. Cette petite étude a été menée par des chercheurs de l'université américaine de Penn State sur 45 participants âgés de 21 à 71 ans souffrant de surpoids ou d'obésité. Tous les sujets devaient suivre une alimentation qui s'apparentait à celle des Américains moyens pendant les deux premières semaines. Tout le monde démarrait l'étude avec le même apport nutritionnel. Les participants étaient ensuite assignés à trois régimes différents pendant cinq semaines. Les premiers suivaient un régime pauvre en graisses, les membres du deuxième groupe adoptaient un régime modérément gras avec un avocat par jour, et ceux du troisième un régime modérément gras sans l'avocat - mais avec l'ajout de bonnes graisses pour arriver à la même quantité d'acides gras mono-insaturés présente dans l'avocat. Une consommation quotidienne d'avocat, sous forme de jus ou de toasts, serait bénéfique à l'organisme.

Un fruit à consommer quotidiennement

Leur résultats, parus dans le *Journal of Nutrition*, ont montré qu'après cinq semaines, les participants qui ont consommé un avocat quotidiennement affichaient des niveaux plus faibles de LDL (lipoprotéines de faible densité), aussi appelés mauvais cholestérol, qu'en début d'étude ou après avoir suivi les deux autres régimes. De plus, après avoir suivi le régime comprenant l'avocat, les participants enregistraient des niveaux très abaissés de particules oxydées de LDL. Les chercheurs expliquent que, de la même manière que l'oxygène peut faire pourrir un aliment, le processus d'oxydation peut aussi nuire au corps humain. Le groupe assigné aux avocats voyait par ailleurs grimper son taux de l'antioxydant appelé lutéine.

"Lorsque l'on pense au mauvais cholestérol, il va de pair avec les particules de LDL dont la taille varie, a commenté l'auteur de l'étude, Penny Kris-Etherton. Toutes les LDL sont néfastes, mais les petites lipoprotéines denses sont particulièrement mauvaises. Nous avons découvert que les personnes assignées au régime avec avocat avaient moins de particules de LDL oxydées. Elles avaient aussi plus de lutéine, qui peut être le composé bioactif qui protège les LDL de l'oxydation."

Les chercheurs conseillent ainsi d'ajouter des avocats à son alimentation sous forme de jus ou de toasts au pain complet. Le professeur Kris-Etherton a cependant ajouté que de plus amples recherches étaient nécessaires. De plus, l'échantillon de participants n'était pas assez conséquent pour tirer des conclusions.

BAYERN MUNICH

Wenger grand favori pour prendre les commandes

Libre depuis son départ d'Arsenal au terme de l'exercice 2017-2018, Arsène Wenger a affiché son intérêt pour le poste d'entraîneur du Bayern Munich. Le technicien français se retrouve désormais considéré comme le grand favori pour succéder à Niko Kovac. Arsène Wenger bientôt de retour sur un banc ? Un intérêt pour le Bayern ? "Oui, bien sûr. J'ai été aux responsabilités pendant 33 ans, j'ai entraîné jusqu'à 69 ans sans interruption. Au plus haut niveau. Le coaching a occupé toute ma vie jusqu'à maintenant. Tous ceux qui ont entraîné vous diront la même chose. L'intensité vous manque.

Certaines choses vous manquent beaucoup, d'autres pas du tout." Consultant pour beIN Sports, Arsène Wenger n'a pas caché son intérêt pour le poste d'entraîneur du Bayern Munich, vacant depuis le débarquement de Niko Kovac dimanche. Libre depuis la fin de son aventure à Arsenal au terme de la saison 2017-2018, le technicien français se verrait bien rebondir à la tête du géant allemand. Initialement, les dirigeants du Bayern avaient des idées bien précises en tête pour remplacer Kovac. Ainsi, l'entraîneur du Paris Saint-Germain Thomas Tuchel et le directeur du football de Red Bull Ralf Rangnick ont été approchés afin de débiter des discussions. Mais dans les deux cas, la direction munichoise s'est



heurtée à un mur, avec le refus de la part des deux hommes d'envisager une éventuelle collaboration. Confrontés à ces deux échecs, les Bavarois pensent désormais très sérieusement à Wenger selon les informations du quotidien Bild. Intéressé par ce challenge, l'Alsacien serait même considéré comme le grand favori pour récupérer cette place. Il s'agirait par contre, au moins dans un premier temps, d'une solution sur le court terme... Visiblement, le Bayern aurait l'intention de signer le technicien tri-

colore jusqu'à la fin de la saison, soit jusqu'en juin 2020. Avec ce bail court, l'actuel 4^e de Bundesliga garderait ainsi ses options ouvertes pour l'avenir, avec notamment un intérêt persistant pour le coach de l'Ajax Amsterdam Erik ten Hag, qui refuse cependant de venir en cours d'exercice. Bien évidemment, si Wenger parvient réellement à avoir sa chance, il pourra toujours profiter de cette opportunité pour faire ses preuves et tenter d'obtenir un contrat sur le long terme.

NAPLES

Une véritable mutinerie contre le président De Laurentiis !

Dans une mauvaise période, Naples n'a pas relevé la tête mardi en Ligue des Champions lors de la réception de Salzbourg (1-1). Pire encore, les Napolitains se sont enfoncés dans la crise avec une mutinerie menée par les joueurs contre le président Aurelio De Laurentiis. Rien ne va plus à Naples ! Considéré comme l'un des sérieux outsiders à la victoire finale en Serie A, le club italien connaît un début de saison difficile, avec notamment une série de 3 matchs sans victoire en championnat et une

actuelle 7^e place au classement. Face à cette spirale négative, le président napolitain Aurelio De Laurentiis avait décidé d'imposer la mise au vert de toute l'équipe cette semaine. Un choix loin d'être gagnant avec le nul concédé face à Salzbourg (1-1) mardi en Ligue des Champions. Par contre, De Laurentiis a bel et bien réussi à provoquer une réaction au sein de son équipe... contre lui ! Alors que cette mise au vert devait durer jusqu'à dimanche, avec la réception du Genoa samedi en

Serie A, les joueurs de Naples ont décidé mardi de quitter le stade pour rentrer chez eux, contre l'avis du président. Prévenu par son groupe de cette révolte, l'entraîneur Carlo Ancelotti n'a même pas pris la peine de se présenter devant les médias après cette rencontre. Tout comme le buteur Fernando Llorente, pourtant attendu avec son coach. Si l'UEFA risque de sanctionner Naples pour avoir zappé la presse, De Laurentiis dispose donc de problèmes plus urgents. Quelles conséquences

? De son côté, Ancelotti a bel et bien rejoint, avec ses adjoints, Castel Volturno, le lieu de la mise au vert. En Italie, il se murmure que les joueurs de Naples ont désormais contacté des avocats pour connaître les recours possibles face à cette mise au vert forcée. Désormais, on attend bien évidemment la réaction de De Laurentiis. Connu pour son fort caractère, le patron napolitain n'a sûrement pas apprécié le comportement de ses troupes et risque de réagir face à cette mutinerie

GLISSANT UN TACLE AU PSG

Platini déplore les dérives du foot moderne

Ce mercredi, Michel Platini a livré un plaidoyer contre les méfaits de l'argent dans le football moderne. Prenant le Paris Saint-Germain pour exemple, l'ancien président de l'UEFA réclame aussi et surtout l'instauration de quotas de joueurs étrangers pour les clubs. Michel Platini regrette certaines dérives du football. Sa suspension de toute activité liée au football terminée, Michel Platini s'offre un retour progressif dans le paysage médiatique français. Décidée à s'offrir un nouveau challenge, la légende de l'équipe de France prépare son retour, et lance sa campagne dans la

presse. Ce mercredi, l'ancien numéro 10 puis sélectionneur des Bleus, a répondu aux questions de la radio France Info, et a envoyé un message fort sur le football moderne. Le père du fair-play financier, mesure phare instaurée lors de son passage à la tête de l'UEFA, se plaint notamment de l'importance prise par l'argent dans le monde du ballon rond depuis plusieurs années maintenant, et craint pour la beauté du sport. "L'argent tue une philosophie du football. Quand tu es président de l'UEFA, tu veux que tout le monde participe à tes compétitions et que tout le monde ait une

chance de les gagner. Ça se complique un peu en ce moment. (...) Aujourd'hui, vous achetez tous les meilleurs joueurs et vous gagnez. Tout est basé sur la richesse", a déploré Platini. L'ancien joueur de l'AS Saint-Etienne se sert d'ailleurs volontiers du Paris Saint-Germain pour illustrer son propos. Vraiment pas fan de la stratégie des Rouge et Bleu, Platini se montre très dur avec le club de la capitale et réclame même une instauration de quotas de joueurs étrangers pour les formations européennes. "Le président est qatari (Nasser Al-Khelaïfi, ndlr), le directeur

sportif est brésilien (Leonardo, ndlr), l'entraîneur est allemand (Thomas Tuchel, ndlr), il y a un Français dans l'équipe...", a-t-il jugé, avant d'enchaîner. "Pourquoi ça s'appelle le Paris-Saint-Germain ? Parce qu'il y a 40.000 personnes, une grande population qui aime son club, d'accord. Mais bon, ça pourrait s'appeler Coca-Cola ou autre chose." Un énorme tacle, qui suggère surtout une claire proposition et ne concerne absolument pas seulement le PSG. Mais, plus que jamais, Platini réclame du changement. Au risque d'agacer.

INTER MILAN

L'énorme coup de gueule d'Antonio Conte

Après avoir compté deux buts d'avance sur la pelouse du Signal Iduna Park, l'Inter Milan s'est finalement incliné face au Borussia Dortmund (3-2), mardi soir, en Ligue des Champions. Une défaite qui pourrait laisser des traces au sein du club milanais, qui pensait avoir le match en main. Présent en conférence de presse après la rencontre, Antonio Conte, l'entraîneur de l'Inter, ne cachait pas son énervement, en profitant pour faire passer un sérieux coup de gueule. "Il s'est passé la même chose qu'à Barcelone. Je suis déçu, je ne me sens pas de parler de la seconde période. Il y aurait trop de circonstances atténuantes. J'espère que qui doit comprendre comprendra. On va toujours à 2000 à l'heure. Je dois juste remercier mes joueurs. Mes dirigeants pourraient aussi venir parler. Le mercato de janvier ? Je m'en fous, janvier, février, mars... On a fait trop d'erreurs importantes dans la construction de l'équipe", a d'abord lâché l'ancien de la Juventus Turin. "On ne peut pas arriver dans ces conditions à ce moment de la saison. Cet effectif n'a pas de joueurs qui savent gérer mis à part Godin. Ça devient difficile de perdre ce genre de matchs. On doit demander à qui de gérer ? À Barella qu'on a pris de Cagliari ? À Sensi qu'on a pris de Sassuolo ?", a ensuite déploré le technicien transalpin. Si Antonio Conte a effectivement toutes les raisons d'être remonté après cette désillusion en terre allemande, force est de constater qu'il n'en est qu'au début de son projet ambitieux à Milan, et que celui-ci s'avère d'ores et déjà prometteur...

BARÇA

Coup dur avec la blessure de Jordi Alba

Coup dur pour le Barça, Jordi Alba, son latéral gauche international espagnol, est de nouveau blessé à la cuisse gauche.

Une lésion qui l'a privé de cinq matches en début de saison, a annoncé son club mercredi. On se souvient en effet que Jordi Alba s'était blessé le 17 septembre dernier contre Dortmund, lors de la première journée de la Ligue des champions.

"Les examens réalisés à la fin du match ont montré que Jordi Alba a subi une rechute de sa blessure au biceps fémoral de la cuisse gauche", a ainsi fait savoir le club catalan le via un communiqué, sans préciser la durée de son indisponibilité. L'ancien joueur du FC Valence, formé à La Masia, avait été remplacé à la mi-temps du match par Sergi Roberto.

Pour rappel, le Barça a été contraint au partage des points ce mardi en Ligue des Champions. Devant leur public, les Catalans ont été accrochés par le Slavia.

FOOTBALL, 8^{ES} DE FINALE DE LA COUPE ARABE : MC ALGER-FORCES AÉRIENNES DEMAIN

Le Doyen en conquérant à Erbil

Le Mouloudia d'Alger affrontera son homologue irakienne des Forces aériennes demain vendredi au stade Hariri d'Erbil, avec l'objectif de réussir un résultat probant avant la manche retour, prévue le 16 décembre prochain, comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe arabe.

PAR MOURAD SALHI

Les Vert et Rouge, leaders du championnat national, sont conscients que leur mission est difficile en terre irakienne mais croient dur comme fer en leurs chances. Mais ils devraient profiter de la situation de son adversaire, sans compétition, en raison de l'arrêt du championnat local pour imposer leurs lois. L'entraîneur du club, le Français Bernard Casoni, avoue que le match sera difficile contre une bonne équipe irakienne. "La pratique footballistique a beaucoup évolué dans le monde. Il n'y a plus de petites équipes. Cette équipe irakienne, notre prochain adversaire, constitue un sérieux client. Une équipe solide et accrocheuse. Si nous voulons réaliser un résultat probant, nous sommes appe-



lés à se donner à fond sur le terrain", a indiqué le coach mouloudéen. Ce dernier confirme que le meilleur scénario, c'est de gagner ce match. "Comme tout le monde le sait, on joue nos matchs pour les gagner. Le match de ce vendredi face aux Forces aériennes d'Irak ne déroge pas à cette règle. Pour ce faire, il faut qu'on soit efficace. Et puis, si on veut aller plus loin dans cette compétition arabe, il faut savoir négocier ses matchs à l'extérieur", a indiqué l'entraîneur Casoni. Pour s'acclimater aux conditions de cette région située au Nord de

l'Irak, le staff technique a prévu deux séances d'entraînements. La première a eu lieu hier, alors que la deuxième est prévue aujourd'hui au stade Hariri qui sera demain le théâtre de cette rencontre. Ayant signalé dans son calepin quelques insuffisances lors du dernier match de championnat face à l'US Biskra, le technicien français Bernard Casoni compte apporter des changements dans son onze rentrant. "Face à cette équipe irakienne, il y aura des changements dans l'équipe.

Cela ne veut pas dire que nous allons changer notre philosophie de jeu qui

consiste à gagner des matchs. Nous allons opter comme d'habitude pour l'offensif pour éviter de subir le match. Ce qui devrait changer par contre c'est le style de jeu et ce, en fonction de certains facteurs", a-t-il expliqué. En face, l'équipe irakienne des Forces aériennes est attendue à sortir le grand jeu pour l'emporter sur ses bases et devant son public. L'entraîneur en chef de cette équipe Ayoub Odisho Barjam s'est exprimé au sujet de ce rendez-vous au site Koora et avoue, de son côté, que le rendez-vous sera âprement disputé.

"Le Mouloudia d'Alger est un club à ne pas présenter. Mais nous n'avons d'autre choix que de l'emporter chez nous et devant notre public. Nous n'allons pas chercher une demi-solution. Ce qui nous intéresse c'est de remporter ce match, rien que ça. Cela nous permet de maintenir nos chances d'atteindre les quarts de finale de l'épreuve", a-t-il déclaré. Cette formation irakienne des Forces aériennes n'a pas joué de matchs officiels depuis un certain temps, en raison de l'arrêt du championnat local en ce moment de crise que traverse l'Irak. L'adversaire du Mouloudia, signalons-le, s'est contenté de quelques joutes amicales et des séances d'entraînements quotidiennes.

M. S.

ARABIE SAOUDITE

Belaïli buteur et passeur décisif

Alors qu'il était sorti énervé lors du précédent match et qu'il a fallu qu'il s'excuse pour éviter d'être mis à l'écart par Christian Gross, Youcef Belaïli a répondu de la plus belle des manières en King's Cup.

Opposés au club de deuxième division d'Al Jndal, Les Ahlaouis ont été cueillis à froid dès la 23^e minute par un but des visiteurs. Dans les arrêts de jeu de la première mi-temps, l'international algérien marque un joli but, excentré sur le côté droit de la surface il décoche une frappe puissante qui permet à son club d'égaliser.

Il est également passeur décisif, à la 59', Belaïli dribble sur le côté droit élimine son vis à vis et adresse un magnifique centre pour le but du 3 à 1. Finalement après avoir douté une mi-temps le club de Jeddah s'impose logiquement 4 à 1, avec un très bon Belaïli buteur et passeur, et ayant trouvé deux fois les montants dans ce match. Une prestation qui devrait convaincre son coach de compter sur lui.

OGC NICE

Ounas de retour aux entraînements

Le milieu de terrain offensif de l'OGC Nice, Adam Ounas, a repris, mardi, les entraînements avec le groupe de Patrick Vieira.

L'ancien milieu des Girondins de Bordeaux est remis de sa blessure au genou. Il avait été contraint de sortir sur civière, le mois dernier, lors d'un match de Ligue 1 face à l'AS Monaco.

Adam Ounas a suivi un programme de rééducation

avec un travail individualisé pendant quelques semaines après avoir subi une petite intervention chirurgicale.

LIGUE 1

Vers le retour de Ferhani sur les terrains ?

L'arrière gauche de l'ES Sétif, Houari Ferhani, devrait bientôt retrouver les terrains de football après deux mois d'arrêt pour des raisons médicales selon les informations de Koora.

L'international algérien avait été contraint de suspendre toute activité sportive lors de la préparation estivale après avoir effectué des tests PCMA. Ces derniers ont montré une pathologie cardiaque chez l'ancien de la JS Kabylie.

Le défenseur sétifien aurait reçu le feu vert du médecin de la Fédération, le 5 novembre, pour de nouveau s'entraîner avec l'équipe de l'ESS après avoir effectué de nouveaux examens médicaux.

NAPLES

Vers un départ de Ghoulam en janvier ?

Lié par un contrat avec le club napolitain qui prendra fin le 30 juin 2022, le latéral gauche, Faouzi Ghoulam (28 ans) est plus que jamais proche d'un départ.

En effet, Ghoulam qui est indisponible pour un mois pour un problème musculaire ne fait plus partie des plans de Carlos Ancelotti, selon la *Gazzetta Dello Sport*.

Le quotidien italien rapporte que Ghoulam qui n'a

pas complètement repris de sa blessure au genou contractée la saison dernière, peine à retrouver son niveau et à convaincre son coach.

Reste maintenant à savoir si beaucoup de clubs vont tenter de s'attacher des services de l'ex-stéphanois. En tous cas, Naples SSC est prêt à céder son joueur et pour le moment, il y a un seul club qui se serait manifesté pour Ghoulam, en l'occurrence, l'Atletico de Madrid.

Rappelons que Ghoulam est resté sur le banc en championnat face respectivement à Hellas Vérone (2-0) et contre la SPAL (1-1) et n'a pas pris part aux deux derniers matchs de son équipe contre l'Atalanta et l'AS Roma pour blessure. En Ligue des champions, Ancelotti n'a pas convoqué Ghoulam pour les deux derniers matchs contre Genk (0-0) et Salzburg (2-3).

MERCATO

Farès Hachi signe à Lyon Duchère

Le latéral gauche algérien, Farès Hachi, a rejoint, mardi, le club français de National, Lyon Duchère AS. L'ancien arrière gauche de l'ES Sétif et du Mouloudia d'Alger a signé un contrat d'une saison avec le club Sang et Or. Le défenseur de 30 ans a déclaré : "Je suis très heureux que les discussions avec le club se soient enfin concrétisées. Je suis très content que celui-ci me fasse confiance et je suis impatient de participer à son projet. L'ensemble du club m'a très bien accueilli et ma première rencontre avec le coach s'est bien passée. Il m'a rappelé les objectifs élevés et il faudra faire le nécessaire pour les atteindre."



Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'autre part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché, Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discretion élevée et intégrité morale <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba 	<ul style="list-style-type: none"> Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger. <p>Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</p> <p>Descriptif de poste:</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis Commercialiser la prestation transport logistique. Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...) Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division Veille permanente de la concurrence au niveau local et national Reporting... <p>Capacités et expérience souhaitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum Formation en logistique internationale ou commerce internationale Au minimum 2 ans d'expérience Persévérance, bon relationnel Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. <p>Lieu du travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger
<p>Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. Expérience minimale 02 ans 	<p>Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au Responsable HSE Coordinateur des structures de sûreté interne des agences Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales Coordonner les relations de la société de gardiennage Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail S'assurer de la mise en application des mesures de prévention <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</p> <p>Missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise Analyse financière régulière. Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, Suivre les facturations, le recouvrement, Assurer le reporting mensuel/budget, Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, Autoriser le paiement des fournisseurs Suivi de la gestion des stocks <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience requise Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée <p>Diplôme requis</p> <ul style="list-style-type: none"> Licence en finances <p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques Très bonnes connaissances en finances D'excellentes compétences interpersonnelles Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité Aptitude aux présentations fréquentes Aptitudes à la communication verbale et écrite, Capacités de définir des priorités et respecter les délais Très bon sens de l'organisation, Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement Excellent niveau dans la résolution des problèmes Compétences en informatique <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

CUISINE

Gâteau d'artichauts



Ingrédients

2 c. à soupe d'huile d'olive
1 oignon émincé
3 gousses d'ail
3 œufs
4 cœurs d'artichaut
2 c. à soupe de persil haché
1 c. à café de basilic haché
Chapelure
Sel, poivre

Préparation

Préchauffez le four à 180°C.
Dans une poêle, faites fondre l'oignon dans l'huile d'olive.
Ajoutez les gousses d'ail, coupées en deux, sans le germe et faites-les dorer.
Préparez les cœurs d'artichaut.
Coupez chaque cœur en 6, faites les revenir à feu lent et à couvert dans une sauteuse dessus-dessous.
Dans une jatte, battez les œufs, ajoutez le mélange d'oignons et ail, le persil, le basilic et les cœurs d'artichaut.
Beurrez un moule à manqué ou recouvrez-le de papier cuisson. Saupoudrez un peu de chapelure sur la base du moule. Versez le mélange d'œufs et d'artichauts.
Dans un bol, mélangez 50 g de parmesan et 50 g de chapelure.
Saupoudrez-en le gâteau.
Enfournez pour environ 25 mn, jusqu'à ce que le gâteau soit bien doré.
Servez tiède ou froid accompagné d'une salade verte ou d'une salade mixte.

Clafoutis aux pommes



Ingrédients

6 pommes
1 sachet de sucre vanillé
3 œufs
100 g de sucre en poudre
60 g de farine
le zeste haché d'un demi-citron
Sucre glace pour servir

Préparation

Réalisez une compote de pommes
Pelez et coupez les pommes en quartiers.
Dans une large sauteuse, disposez les quartiers de pommes. Saupoudrez-les d'un sachet de sucre vanillé. Couvrez la sauteuse et faites doucement cuire les pommes pendant 10 à 15 mn. La cuisson est terminée lorsque les quartiers de pommes sont fondants mais encore entiers.
Préparez la pâte. Dans une jatte, battez les œufs. Ajoutez une pincée de sel et le sucre en poudre. Ajoutez la farine, le zeste de citron et le lait. Mélangez jusqu'à obtention d'une pâte bien lisse ressemblant à une pâte à crêpes épaisse.
Beurrez un moule à manqué. Disposez les quartiers de pomme en compote dans le moule. Recouvrez-les avec la pâte. Enfournez et laissez cuire 20 à 35 mn. Servez tiède saupoudré de sucre glace.

SOINS ET SANTÉ

Cinq règles pour bien dormir

Réveils fréquents, difficultés d'endormissement, votre sommeil est perturbé ? Pourtant, quelques règles simples peuvent vous aider à retrouver le sommeil dont vous rêvez.

Par Ourida Aït-Ali

1 - Respectez votre sommeil

Vous avez du mal à vous endormir le soir ? Peut-être, tout simplement, ratez-vous votre heure d'endormissement, parce que vous tenez à voir la fin du film, à terminer votre livre ou parce que vous êtes avec des amis. Comme le sommeil est organisé en cycles d'environ une heure trente, si vous ratez votre «train», il vous faudra attendre le prochain. Vous risquez donc de vous tourner et retourner dans votre lit sans parvenir à raccrocher les wagons. Quand vos yeux picotent, que vous baillez et frissonnez... C'est l'heure.

2 - Trouvez la bonne température

Vous prenez un bain chaud le soir pour vous calmer et vous préparer au sommeil ? Erreur ! Quand il se programme pour dormir, l'organisme, à l'inverse, diminue sa température interne. Il vous faut donc aller en ce sens, et vous offrir plutôt un bain (ou une douche, tiède, 37°C au maximum, pour vous apaiser. Dans votre chambre, baissez également la température à 20°C. Et dormez avec les pieds au chaud ! Des scientifiques viennent en effet, de démontrer que réchauffer ses extrémités favorise la vasodilatation des petites vaisseaux, ce qui favorise l'endormissement. Réhabilitez les chaussettes au lit !

3 - Dînez léger

Une digestion difficile contrarie le sommeil, alors évitez les dîners lourds avant de filer au lit. Préférez des crudités, du pain blanc, des pâtes, et des légumes, et tous les produits laitiers, substance à partir de laquelle est



fabriquée la sérotonine, hormone de la tranquillité et de l'endormissement ! Dînez le plus tôt possible (dans l'idéal, deux heures avant le coucher). Buvez une tisane de plantes (tilleul, verveine, camomille ou fleur d'oranger, ou un verre de lait tiède qui exerce un effet sédatif.

4 - Aménagez votre nid

! Une chambre est un endroit pour dormir, et le lit lui-même, c'est un élément

essentiel : difficile de dormir bien quand on dort sur un matelas déformé. Un matelas se change tous les 10 ans.

5 - Ne vous "prenez pas la tête"

Certaines activités intellectuelles perturbent fortement le sommeil, s'il est fragile. Evitez ainsi la télévision, A bannir aussi, les disputes conjugales ! Rien de tel pour s'énerver, puis ressasser sur l'oreiller et mal dormir !

Êtes-vous un cordon bleu

Vous cuisinez tous les jours et il vous arrive de préparer de bons petits plats... mais êtes-vous pour autant un as de la marmite ? Pour le savoir répondez à ces questions

Question 1 : Il faut ajouter une pincée de sucre aux blancs d'œufs avant de les monter en neige.

Faux Pour obtenir des blancs fermes, il faut ajouter une pincée de sel avant de les battre. Vous pouvez également mettre quelques gouttes de jus de citron.

Question 2 : Pour faire un cake, il faut fariner les fruits confits pour qu'ils ne tombent pas au fond.

Vrai C'est un truc connu depuis longtemps : pour que les fruits confits ne tombent pas tous au fond du moule, il faut les fariner avant de les mélanger à la pâte.

Question 3 : Pour réussir un

soufflé, il faut régulièrement ouvrir le four et vérifier qu'il monte.

Faux Pendant la cuisson d'un soufflé, n'ouvrez surtout pas la porte du four ! La baisse de température le ferait s'effondrer !

Question 4 : Pour rehausser la saveur d'une soupe, on peut ajouter du sel de céleri.

Vrai Pour rehausser une soupe, inutile d'ajouter du sel. Préférez du sel de céleri, coriandre, muscade, curry...

Question 5 : Un faitout est un fouet mécanique à deux branches.

Faux

Question 6 : Pour vérifier la cuisson d'un gâteau, il faut plonger un couteau dedans

Vrai Pour vérifier la cuisson d'un gâteau, il faut y enfoncer la lame d'un couteau : celle-ci doit ressortir sans pâte. Faites-le au centre du



gâteau car c'est l'endroit le plus long à cuire.

Question 7 : Lier une préparation consiste à y ajouter des vermicelles.

Faux Lier une préparation consiste à l'épaissir, à l'aide par exemple de jaunes d'œufs, de farine, de maïzena...

Question 8 : Pour réussir une chantilly, il faut placer le bol que l'on va utiliser au réfrigérateur.

Vrai Pour être sûr de réussir votre chantilly, mettez le bol et les fouets au réfrigérateur pendant au moins 30 minutes ou au congélateur pendant 15 minutes.

Astuces...Astuces...Astuces...

Nettoyer vos bijoux en argent :

Si vous n'avez plus de produits pour nettoyer bagues, chaînes et autres petits bijoux en argent, avec une vieille brosse à dent et du dentifrice au fluor vous pourrez leur rendre tout l'éclat des premiers jours. Frottez doucement vos bijoux avec la brosse humide imbibée de fluor et surtout rincez bien.



Frigo :

Pour le nettoyage intérieur de votre frigo, l'eau savonneuse n'est pas toujours recommandable (à cause de l'odeur), surtout pour les parois et les différents logements de celui-ci. Diluer quelques cuillerées de bicarbonate de soude dans un peu d'eau chaude, puis avec un chiffon humecté de ce mélange frottez les différentes parties intérieures de votre frigo, un petit rinçage et essuyage suffit.



Rage de dents et abcès :

Pour soulager la douleur d'une rage de dents, faites bouillir un peu d'eau et laissez-y infuser des clous de girofle pendant une minute dans l'eau frémissante. Lorsque l'infusion est refroidie, vous pourrez l'utiliser comme un bain de bouche (Attention, ne pas avaler). Il est vrai le goût n'est pas top, top, mais cela soulage vraiment la douleur en attendant de passer chez le dentiste



Les mini-trous noirs existeraient bel et bien

Au centre des galaxies - y compris de notre Voie lactée -, il y a ce que les astronomes appellent des trous noirs supermassifs. Des monstres dont la masse peut dépasser un million de fois la masse de notre Soleil. En avril dernier, une équipe révélait la toute première image d'un tel objet, niché au cœur de la galaxie M87.

Depuis quelque temps, les chercheurs imaginaient aussi qu'il pouvait exister des trous noirs de masse relativement faible. Probablement engagés dans un système binaire. Un mini-trou noir et une étoile qui orbiteraient toutefois suffisamment loin l'un de l'autre pour éviter que le premier ne dévore la seconde. "Nous sommes convaincus qu'il en existe beaucoup. Si nous n'en avons pas encore trouvé, c'est qu'ils sont difficiles à observer", explique Todd Thompson, astronome à l'université de l'État de l'Ohio. Pour le confirmer, son équipe a analysé les données spectroscopiques



recueillies par la collaboration Apogee - pour Apache Point Observatory Galactic Evolution Experiment - sur plus de 100.000 étoiles de notre galaxie. Des données qu'elle a croisées avec celles d'ASA-SN - pour All-Sky Automated Survey for Supernovae, à la recherche d'étoiles qui s'éclairaient ou s'assombrissaient tout à affichant un spectre changeant vers le rouge ou vers le bleu, indice trahissant la présence d'un

compagnon invisible. Les chercheurs pensaient depuis quelque temps qu'il existe un type de trous noirs qualifiés de mini-trous noirs, dont la masse se situerait entre celle des étoiles à neutrons et celle des trous noirs classiques.

Un mini-trou noir à 10.000 années-lumière

À force de persévérance, les astronomes ont découvert, à quelque

10.000 années-lumière de nous, du côté de la constellation du Cocher, un objet noir, gravitationnellement lié à une étoile géante en rotation rapide. Selon les estimations des chercheurs, il présenterait environ 3 fois la masse de notre Soleil. Et n'afficherait un diamètre que de l'ordre de 19 kilomètres. Lorsqu'une étoile en fin de vie explose puis s'effondre sur elle-même, elle se transforme soit en une étoile à neutrons, soit en un trou noir.

2 fois plus d'arsenic dans le riz à cause du réchauffement climatique



Plusieurs études ont déjà mis en évidence l'impact négatif d'une hausse des températures et du CO2 atmosphérique sur le riz, avec notamment des grains plus petits ou moins riches en nutriments (voir ci-dessous). Mais un autre facteur pourrait faire encore plus chuter les rendements : l'arsenic. Selon une nouvelle étude parue dans

Nature Communications, le réchauffement climatique va entraîner un doublement de la concentration en arsenic inorganique dans le riz avec, pour conséquence, un effondrement des rendements de 40 %.

Dans de nombreuses régions du monde, notamment au Bangladesh et en Chine, l'arsenic naturellement présent dans la roche contamine les nappes phréatiques qui alimentent les stations de pompage en eau potable. Il est soit stocké sous forme minérale dans le sol, inaccessible aux plantes, soit il reste dilué dans l'eau sous forme inorganique et peut être absorbé par les plantes. Or, le riz, dont les racines poussent dans l'eau, est particulièrement sensible

à l'arsenic inorganique. À chaque cycle d'irrigation avec de l'eau contaminée, l'arsenic s'accumule dans le sol.

L'arsenic, deux fois pire que le réchauffement climatique pour le riz

Dans leur expérience, les chercheurs ont recréé en serre les conditions d'un réchauffement de 5 °C et d'une concentration atmosphérique en CO2 double de celle d'aujourd'hui (scénario le plus pessimiste du GIEC). Ils ont fait varier la teneur en arsenic du sol de 7,3 mg/kg à 24,5 mg/kg, correspondant à des arrosages plus fréquents en eau contaminée. Ils ont

constaté un doublement de la teneur en arsenic dans le riz ainsi qu'une chute de rendement de 40 %, encore plus forte que celle attribuée au changement climatique seul (16 %). Autrement dit, l'arsenic est un facteur négatif pire que le réchauffement climatique pour le rendement du riz. En 2100, la Terre comptera environ 10 milliards d'habitants, ce qui signifie que 5 milliards de personnes seront dépendantes du riz pour leur alimentation. L'autre problème, c'est que l'arsenic n'est pas seulement toxique pour le riz, mais aussi pour les humains. Sur le long terme, ce semi-métal entraîne des lésions cutanées, des troubles digestifs et des cancers.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Papier photographique sensible

Inventeur : Leo Hendrik Baekeland Date : 1898 Lieu : Belgique

Le papier photographique sensible permettait d'obtenir des émulsions sur papier au chlorure d'argent peu sensible aux rayons jaunes du spectre de la lumière, et sensible à la lumière artificielle.



NCIS : LOS ANGÈLES



21h00



Alors qu'il entre chez un épicier de son quartier, Deeks arrive au beau milieu d'un hold-up et se fait tirer dessus. Blessé, il est emmené à l'hôpital où le rejoint Kensi. Sam et Callen tentent d'identifier ses agresseurs et comprennent rapidement que le cambriolage n'était qu'un prétexte et que Deeks était en fait la véritable cible. Parallèlement, Hetty demande à Nell Jones de faire des recherches d'ordre privé.

TPMP XXL !



21h00



En compagnie de ses invités et de ses chroniqueurs, l'animateur propose une version longue de son émission quotidienne. L'équipe revient sur les moments forts de l'actualité télé avec les émissions qui ont fait le buzz ou celles qui vont faire parler d'elles. La soirée est ponctuée par de nombreux happenings et défis impliquant la fameuse bande qui compte notamment Matthieu Delormeau, Kelly Vedovelli, Eric Naulleau, Karim Zéribi, Gilles Verdez, Géraldine Maillet, Ludivine Rétory, Isabelle Morini-Bosc et Delphine Wespiser.

LA SPÉCIALE D'ENVOYÉ



21h00



Ma vie avec ou sans viande. Romain, boucher à Paris, accepte de rencontrer Karine, végétarienne à Aubusson, dans la Creuse. Ils tentent de se comprendre en partageant la vie de l'autre, ses convictions, ses repas ! En Israël et aux Etats-Unis, dégustation de ce que des chercheurs et des industriels appellent - la viande alternative - : bacon, nuggets, burgers à base de protéines végétales. Ce marché gigantesque aiguise les appétits de l'industrie et de milliardaires. D'ici à 2030, selon les industriels, une partie de la viande mangée dans le monde ne viendra plus d'un animal !

CHEVAL DE GUERRE



21h00



En 1914, dans le Devon, dans la campagne anglaise, le jeune Albert Narracott devient l'ami d'un cheval que son père Ted, un paysan pauvre, a acquis aux enchères face au propriétaire de son champ, le riche Lyons. Si le cheval, impétueux, parvient à être dressé par le jeune homme et à devenir un cheval de labour, Ted, criblé de dettes, doit bientôt le vendre au capitaine Nicholls, qui part très bientôt pour le front. Albert, catastrophé, ne peut empêcher la transaction.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

AURORE L'ENFANCE



21h00



Aurore, 10 ans, vit seule avec sa mère dans une cité de Provence. Un jour, alors que la fillette n'a rien mangé de la journée, elle aperçoit le petit Paulo qui tient un paquet de biscuits dans son coin. Quand celui-ci refuse de partager les gâteaux, Aurore l'emmène dans un immeuble désaffecté. Mais la situation dégénère et elle le tue accidentellement. Deux autres enfants, Chris et Maya, assistent - sans mot dire - à la scène.

RIZZOLI & ISLES LA FIN DU MONDE



21h00



Peter Baldwin, vice-président d'une entreprise d'électronique, est retrouvé mort dans un abri antiatomique construit à l'intérieur de son appartement. L'homme comptait sur ce bunker pour survivre à la fin du monde qu'il pensait plausible. La victime aurait été intoxiquée par un gaz. Maura trouve ce décès d'autant plus suspect que, selon le constructeur Bob McGrath, la pièce était étanche.

SCÈNES DE MÉNAGES : LA CH'TITE COMPET'



21h00



José et Liliane inscrivent leur chien, Hipop, à un prestigieux concours canin. Conscients qu'Huguette ne remplit pas les critères requis pour être sacrée Super-Mamie, Raymond et sa femme ont plus d'un tour dans leur sac pour faire illusion. Pour un jeu télévisé, Fabien va répondre aux questions de culture générale tandis qu'Emma se charge des épreuves physiques. Quant à Camille et Philippe, ils se sont longuement entraînés pour une compétition de danse. De leur côté, Léo et Leslie participent à une partie géante de paintball lors d'un week-end entre amis.

DANSE AVEC LES STARS



21h00



Les célébrités encore en compétition ont travaillé dur tout au long des derniers jours, écoutant les conseils des jurés lors des soirées précédentes pour corriger leurs défauts et tenter de les impressionner ce soir. Elles se produisent à nouveau sur le parquet, sous le regard expert de Chris Marques, Jean-Marc Généreux, Patrick Dupond et de Shy'm. Les membres du jury évalueront la réalisation technique de chaque prestation, mais également l'aspect artistique.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comLa rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

ELIZABETH II

ABANDONNE LA FOURRURE

Alors que des millions d'animaux sont décimés chaque année pour leur fourrure, la reine Elizabeth II, pourtant grande adepte, a décidé de prendre une décision radicale en arrêtant tout simplement d'acheter de la vraie fourrure. Une queen dans l'air du temps !



Richard Gere
DE NOUVEAU PAPA À 70 ANS

Richard Gere, septuagénaire depuis le 31 août, va bientôt être papa pour la troisième fois ! Sa compagne de 36 ans, l'activiste espagnole Alejandra Silva, est enceinte de leur deuxième enfant.



Amal et George Clooney
En froid : d'où vient la rumeur ?

Un peu moins d'un an après les dernières rumeurs de séparation entre Amal et George Clooney, voilà que le couple serait encore au bord du divorce. Qui a été le premier à colporter cette information ?



Fajr	05h49
Dohr	12h31
Asr	15h23
Maghreb	17h45
Icha	19h09

DISCRIMINATIONS ET RACISME EN FRANCE

LES MUSULMANS CIBLÉS

Plus de 40 % des musulmans vivant en France affirment avoir subi un comportement raciste et près d'1 sur 3 rapporte une discrimination liée à sa religion au cours des cinq dernières années, selon un sondage publié mercredi.

Selon cette étude Ifop réalisée pour la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah) et la Fondation Jean-Jaurès, "42 % des musulmans vivant en France affirment avoir fait l'objet d'au moins une forme de discrimination liée à leur religion, et ce au moins une fois au cours de leur vie". Et pour 32 %, cela s'est produit au cours des cinq dernières années. Les sondés disent avoir notamment été exposés à une discrimination "lors d'un contrôle" de police (13 %), "lors de la recherche d'un emploi" (17 %) ou d'un logement (14 %), par les enseignants dans un établissement scolaire (14 %). L'étude relève aussi que les discriminations touchent

davantage les personnes de 30 à 40 ans et les femmes (46 %, contre 38 % chez les hommes), surtout si elles portent le voile : 60 % des femmes portant le voile ont été discriminées au moins 1 fois au cours de leur vie. Mais 44% des femmes qui ne portent jamais le voile l'ont également été. Autres enseignements : un musulman sur quatre (24 %) a été exposé à une agression verbale au cours de sa vie, contre 9 % chez les non musulmans. En outre, 7 % de musulmans ont fait l'objet d'agressions physiques (contre 3 % dans le reste de la population). Fait notable : 37 % des femmes portant le voile ont été exposées à des insultes ou des injures à caractère diffamatoire.

Si l'on ne prend que la période des cinq dernières années, 40 % des musulmans estiment avoir fait l'objet de comportements racistes (contre 17 % chez les non musulmans). Parmi eux, pour 16 %, cela était dû à la religion et pour 15 % à leur couleur de peau.



CAN 2021 : BOTSWANA - ALGÉRIE

L'OUGANDAIS CHELANGET AU SIFFLET

Le match Botswana - Algérie, prévu le lundi 18 novembre 2019 à 20h (heure algérienne) au National Stadium de Gaborone, dans le cadre de la 2^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (Can-2021), sera arbitré par l'Ougandais Ali Sabila Chelanget, a annoncé mercredi la Fédération algérienne de football (Faf).

"Chelanget sera assisté de ses compatriotes Lee Okello et Isa Maseb" a précisé l'instance

fédérale dans un communiqué, ajoutant que même "le quatrième arbitre sera ougandais", en l'occurrence William Oloya, alors que le commissaire au match sera l'Angolais Inacio Manuel Candido.

Les arbitres algériens ne seront pas en reste, puisque le quatuor Nabil Boukhalfa, Abdelhak Etchiali, Abbès Akram Zerhouni et Lotfi Bekouassa a été désigné pour officier le match Burkina Faso - Ouganda, prévu le 13 novembre, au stade du 4-Août de

Ouagadougou (Groupe B).

Pour sa part, Mustapha Ghorbal sera de sortie pour Ghana - Afrique du Sud, le 14 novembre au Baba-Yara Sports Stadium de Kumasi (Groupe C), aidé dans cette mission par son compatriote Mokrane Gourari, et par l'Égyptien Mahmoud Ahmed Kamel Abou El Regal, alors que le 4^e arbitre sera aussi algérien, à savoir Abderazak Arab.

De son côté, Mohamed Ghouti, le président de la commission fédérale d'arbitrage a été désigné

en tant que commissaire au match du derby maghrébin, Tunisie - Libye, domicilié au Stade olympique de Radès, le 15 novembre (Groupe J).

Mohamed Benouza et Kria Samir Bouzareah ont été, quant à eux, respectivement désignés comme arbitres évaluateurs remplaçants des matchs Maroc - Mauritanie, le 15/11 au complexe Prince-Moulay-Abdellah-Stadium de Rabat (Groupe E), et Nigéria - Bénin le 13/11 (Groupe L).

ACCIDENT DE LA CIRCULATION 14 enfants blessés à Chlef

14 enfants ont été blessés plus ou moins gravement dans un accident de la route survenu mercredi matin sur la route communale traversant le lieu dit Bokaât-Sidi-Ziane, de la commune de Tadjena à Chlef, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. "L'accident est survenu vers 8h du matin, suite au dérapage d'un bus de transport de voyageurs avec à son bord un groupe d'élèves de différents cycles, dont 14 ont été atteints de blessures plus ou moins graves", a indiqué le chargé de la communication auprès de la Protection civile, le lieutenant Mohamed Messadia. L'intervention de la Protection civile a permis l'évacuation de 8 blessés vers la polyclinique de Tadjena, au moment où 6 autres ont été transportés, par des citoyens vers le même établissement sanitaire.

FÊTE DU MAWLID ENNABAWI

La journée de samedi prochain chômée et payée

La journée de samedi prochain: 12 rabie el aouel 1441 de l'Hégire, correspondant à la fête du Mawlid Ennabawi sera chômée et payée, indique un communiqué commun du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative. "A l'occasion du Mawlid Ennabawi et conformément à la loi numéro 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du samedi 12 rabie el aouel 1441 de l'Hégire, correspondant au 9 novembre 2019 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise la même source.

"Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", ajoute le communiqué.

INCENDIES DE FORÊT

Accord pour l'utilisation du dispositif d'anticipation

Un accord de coopération a été conclu, mardi à Alger, entre l'Institut national de la recherche forestière (INRF) et le Centre de développement des technologies avancées (CDTA) en vue de mettre en place des dispositifs efficaces pour la mise en application des résultats de la recherche en matière forestière et l'utilisation optimale du dispositif d'anticipation à distance des incendies, présenté le même jour. Cet accord a été signé par le directeur général de l'INRF, Zendouche Wahid et le directeur général du CDTA, Gouti Mourad, à l'occasion d'une journée d'étude consacrée à la présentation d'un projet innovant de lutte contre les feux de forêt, en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari. Le ministre était également présent lors de la première utilisation de cet appareil innovant, appelé "Leader".

Il s'est félicité, en outre, de cette innovation "intelligente" qui permet, non seulement, d'anticiper les départs d'incendies de forêt, mais comprend, également, d'autres applications qui permettent de maîtriser les niveaux de pollution et les données maritimes et environnementales